

Réseau pancanadien
d'apprentissage en développement
communautaire : cadre du projet



L'inclusion sociale et le développement économique communautaire

Recension des écrits

3 août 2004

Par Michael Toye et Jennifer Infanti



The Canadian **CED** Network

Le Réseau canadien de **DÉC**

Strengthening Canada's Communities

Des communautés plus fortes au Canada

Ce projet est financé par le Programme de partenariats pour le développement social de Développement social Canada. Les opinions et les interprétations formulées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement social Canada.

Recherche et rédaction : Michael Toye et Jennifer Infanti

This document is also available in English.

Document publié par

© Le Réseau canadien de DÉC, 2004

610-620, View St., Victoria, BC V8W 1J6

Téléphone : (250) 386-9980 Sans frais : (866) 202-2268

Télécopieur : (250) 386-9984 Site Web : <http://www.ccednet-rcdec.ca>

Ce document est disponible en format électronique sur notre site Web.

Table des Matières

| | |
|---|-----------|
| TABLE DES MATIÈRES | i |
| Résumé..... | 1 |
| Introduction..... | 2 |
| Le Réseau canadien de développement économique communautaire | 2 |
| Le Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire (RPADC) | 3 |
| Enjeux conceptuels et définitions | 7 |
| Les fondements du principe d'inclusion sociale..... | 8 |
| <i>La pauvreté</i> | 8 |
| <i>L'exclusion sociale</i> | 10 |
| Concepts et documentation connexes..... | 15 |
| <i>Capital social</i> | 15 |
| <i>Déterminants de la santé</i> | 16 |
| Inclusion sociale..... | 19 |
| <i>Dimensions socioéconomiques</i> | 23 |
| Stratégies communautaires pour favoriser l'inclusion..... | 23 |
| <i>Développement économique communautaire et développement communautaire</i> | 25 |
| <i>Interventions auprès des individus</i> | 27 |
| <i>Interventions auprès des collectivités</i> | 29 |
| Le contexte canadien | 35 |
| Initiatives visant à rehausser l'inclusion sociale..... | 36 |
| <i>Communauté d'apprentissage d'Upper Skeena</i> | 36 |
| <i>Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal (RESO)</i> | 37 |
| <i>Initiative « Collectivités dynamiques » du Tamarack Institute</i> | 37 |
| <i>L'économie sociale au Québec : le Chantier de l'économie sociale</i> | 38 |

| | |
|--|-----------|
| <i>Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique –Gouvernement du Manitoba.....</i> | <i>39</i> |
| <i>New Dawn Enterprises Limited.....</i> | <i>40</i> |
| <i>A-Way Express.....</i> | <i>40</i> |
| <i>L’Institut Aspen.....</i> | <i>41</i> |
| <i>Développement communautaire basé sur les atouts – Institute for Policy Research</i> | <i>42</i> |
| Cadre de recherche et d’apprentissage | 43 |
| Paramètres de recherche | 43 |
| Méthodes de recherche..... | 44 |
| Prochaines étapes | 45 |
| Conclusions | 47 |
| Tableaux et annexes..... | 49 |
| Groupe de recherche | 49 |
| Figure 1 – Une optique d’inclusion : cahier d’exercices pour un regard sur l’exclusion et l’inclusion socio-économiques | 50 |
| Figure 2 – Optique d’inclusion : politique et outil du Réseau canadien de DÉC..... | 51 |
| Références | 54 |

*** Tout au long du document, les citations suivies d’un astérisque (*) sont des traductions libres.**

Résumé

Le Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire est un projet du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC) échelonné sur deux ans et demi. Il vise à promouvoir l'apprentissage sur les initiatives intégrées en milieu communautaire et à examiner de quelle façon celles-ci contribuent à l'inclusion sociale.

Ce projet, qui se déroule d'octobre 2003 à mars 2006, a pour but de favoriser l'apprentissage par des pairs et la réalisation de recherches fondées sur des données empiriques en vue de mettre de l'avant des modèles intégrés de prestation de services permettant d'exploiter des possibilités qui répondent aux besoins des collectivités en matière d'actifs, de compétences, d'apprentissage, de développement social et économique.

Première publication majeure dans le cadre du projet, le présent document analyse la documentation relative à l'inclusion sociale et aux concepts connexes, et examine le pouvoir des approches communautaires intégrées, par exemple le développement économique communautaire, dans l'avancement des objectifs d'inclusion sociale.

Les conséquences de l'exclusion sociale et de la marginalisation au Canada sont difficiles à mesurer. Des lacunes sur le plan de la santé aux pertes de productivité en passant par l'augmentation des coûts sociaux, l'exclusion sociale entraîne non seulement des préjudices moraux et des perturbations sociales, mais également des coûts très élevés. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont pris des mesures pour améliorer la situation, mais les politiques existantes ont déjà laissé voir certaines faiblesses.

Il existe un large éventail de projets communautaires visant à favoriser l'inclusion sociale. Ce document présente brièvement des exemples représentatifs illustrant différents principes fondamentaux essentiels au succès des stratégies d'inclusion sociale en milieu communautaire.

Vous trouverez également dans le présent document un aperçu des prochaines étapes de recherche et d'apprentissage dans le cadre du projet.

1. Introduction

Des organismes tels que l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) placent régulièrement le Canada parmi les pays du monde offrant la meilleure qualité de vie à ses citoyens. Malheureusement, ces avantages sont souvent limités à certains secteurs et à quelques régions géographiques. Au cours des quinze dernières années, les inégalités se sont accrues au pays. Elles ont créé un fossé qui, pour les groupes marginalisés, se creuse toujours davantage. L'innovation et la productivité en souffrent également, et le revenu réel est en déclin. Bon nombre de collectivités se voient entraînées dans des cycles de pauvreté destructeurs les empêchant d'atteindre leur plein potentiel.

Toutefois, certaines collectivités réussissent à mettre en place des environnements sains et dynamiques en adoptant une stratégie de développement économique communautaire (DÉC), c'est-à-dire une stratégie socioéconomique polyvalente de renouveau systématique qui est conçue et gérée à l'échelon local. Grâce à leur approche de développement axée sur le DÉC, ces collectivités contribuent à la richesse du pays en se transformant en milieux de vie et de travail attrayants, offrant de nombreuses possibilités.

Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) a été créé par des organismes et des praticiens du domaine du DÉC venant de partout au pays, qui se sont engagés à réduire de façon significative les inégalités ainsi qu'à promouvoir l'innovation et à rehausser la productivité.

Le Réseau canadien de développement économique communautaire

Créé en 1999, le RCDÉC regroupe des membres à l'échelle du pays et travaille activement à la mise en œuvre d'un programme axé sur les collectivités du Canada. Sa mission consiste à promouvoir et à soutenir le développement économique communautaire en vue d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales des collectivités canadiennes.

Le RCDÉC compte plus de 300 membres travaillant en DÉC dans des secteurs sociaux et industriels très diversifiés. La vaste expérience de ces praticiens a permis d'établir les fondements nécessaires à l'établissement d'une plate-forme politique pancanadienne et d'objectifs de DÉC plus élevés au Canada.

Le RCDÉC travaille à la concrétisation d'un programme axé sur les collectivités du Canada, un pays où le DÉC est reconnu par tous les ordres gouvernementaux comme une stratégie de développement éprouvée et efficace. Le réseau veut changer les façons de comprendre, de pratiquer et de financer le DÉC au Canada en offrant aux différents gouvernements des recommandations fondées sur des preuves en matière de politiques. Les membres du RCDÉC sont d'avis que le DÉC pourrait réduire de façon significative les inégalités au Canada tout en favorisant l'innovation et la productivité. Il a été démontré par le passé que le DÉC contribue à développer les richesses, à créer des emplois, à stimuler l'innovation et la productivité et à améliorer le bien-être social. De nombreux exemples de succès à l'échelle du pays démontrent les avantages du DÉC sur le plan des richesses, de l'emploi et du bien-être collectif. Pour être en mesure de tirer parti de ces succès afin d'en faire profiter d'autres collectivités du pays, nous avons besoin de preuves supplémentaires, d'éducation et de changements aux politiques de façon à nous permettre d'offrir un meilleur soutien aux organismes de DÉC, de développer le capital humain, d'accroître l'investissement communautaire et de soutenir les entreprises sociales.

Le Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire (RPADC)

En 2002, le Programme de partenariats pour le développement social (PPDS) de Développement des ressources humaines Canada (qui relève maintenant de Développement social Canada) a lancé un appel de propositions relatif à des projets portant sur l'inclusion sociale. Le RCDÉC a déjà établi que bon nombre de collectivités canadiennes ont pris des mesures innovantes pour remédier à l'exclusion sociale et promouvoir l'inclusion, notamment en adoptant des stratégies de développement collectif permettant de renforcer simultanément les secteurs social, économique et physique. Toutefois, à ce jour, ces initiatives de développement économique communautaire n'ont pas encore été analysées du point de vue de l'inclusion sociale. Nous réunissons donc ici ces deux concepts afin d'analyser les liens existant entre les caractéristiques d'une société basée sur l'inclusion sociale et les principes de base des stratégies de développement communautaire à multiples facettes. Notre but premier est d'acquérir une meilleure compréhension des points forts et des lacunes des approches globales, et de déterminer les améliorations pouvant être apportées aux pratiques et aux politiques afin de favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes.

Nous réunissons ici les concepts du développement économique communautaire et de l'inclusion sociale afin d'analyser les liens existant entre les caractéristiques d'une société basée sur l'inclusion sociale et les principes de base des stratégies de développement communautaire à multiples facettes. Notre but premier est d'acquérir une meilleure compréhension des points forts et des lacunes des approches globales, et de déterminer les améliorations pouvant être apportées aux pratiques et aux politiques afin de favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes.

Notre projet, qui a reçu l'appui du PPDS, est échelonné sur deux ans et demi. Il vise à favoriser l'apprentissage par des pairs et la réalisation de recherches empiriques en vue de mettre de l'avant des modèles intégrés de prestation de services permettant d'exploiter des possibilités qui répondent aux besoins des collectivités en matière d'actifs, de compétences, d'apprentissage, de développement social et économique.

L'apprentissage par des pairs se fera dans deux sphères distinctes :

- Un comité consultatif assumera tout au long du projet la responsabilité principale de celui-ci. Ce comité sera formé de praticiens de collectivités rurales, nordiques, autochtones et urbaines désavantagées, qui font appel à des stratégies intégrées pour surmonter les obstacles à l'inclusion sociale et à l'indépendance économique. Chaque année, les praticiens se réuniront en personne au moins une fois et par voie de téléconférence trois autres fois afin de procéder au traitement de l'information recueillie et de discuter de questions clés relatives à la conception et au contenu du projet (vous trouverez en page 50 une liste des membres du comité consultatif).
- Les membres et autres parties prenantes du RCDÉC de part et d'autre du pays participeront au projet à différentes étapes. Ils seront en effet invités à poser des questions, à donner des conseils sur la conception d'éléments précis, à discuter des connaissances acquises et à partager les leurs et, enfin, à formuler des recommandations quant aux étapes suivantes. Leur participation sera sollicitée lors d'événements pancanadiens et régionaux et d'activités de communication organisées par les coordonnateurs régionaux, ainsi que par l'entremise du bulletin du RCDÉC et du portail de DÉC¹.

Le projet sera mis en œuvre en plusieurs étapes communes aux processus d'apprentissage.

Étape I – Exploration

Lors de cette première étape, les participants des deux sphères d'apprentissage (soit le comité consultatif et les autres parties prenantes) devront répondre à différentes questions, notamment :

1. Quelles sont les caractéristiques ou les éléments d'une approche intégrée en matière d'inclusion sociale et de développement économique communautaire?
2. Pourquoi est-il important d'adopter une approche intégrée?
3. De quelle façon cette approche est-elle mise en œuvre?
4. Quels sont les défis liés à une telle approche?
5. Dans quels secteurs est-il possible d'utiliser une approche intégrée (par exemple, en ce qui a trait aux politiques)?
6. De quoi les collectivités ou les organismes de DÉC ont-ils besoin pour réaliser leur travail dans le contexte d'une approche intégrée?

¹ Cette banque de données bilingue, qui renferme également des outils de communication, est mise à la disposition du public sans frais par le Programme d'assistance technique au développement économique communautaire (PATDEC) à l'adresse <http://www.cedcanada.ca>.

Cette étape initiale devrait être réalisée au cours du premier semestre de 2004. Les réponses recueillies seront analysées afin d'orienter le personnel responsable du projet dans la conception des éléments livrables.

Étape II – Réflexion

La deuxième étape, qui se déroulera de l'été 2004 à l'automne 2005, consistera à assurer un suivi des différents éléments du projet afin de vérifier l'orientation et l'utilité du travail en cours.

1. Comprenons-nous mieux la dynamique des approches intégrées?
2. L'information recueillie jusqu'à maintenant a-t-elle aidé les organismes du comité consultatif (et potentiellement les autres parties prenantes) à mieux faire leur travail?
3. Avons-nous obtenu des résultats inattendus rendant nécessaire une révision de la documentation ou du cadre conceptuel?
4. Y a-t-il d'autres questions que nous devrions prendre en considération?

Étape III – Évaluation

L'étape finale consistera à analyser les connaissances tirées du projet dans l'ensemble, à faire connaître les résultats de celui-ci et à établir des priorités pour la suite du processus d'apprentissage et de soutien. Cette étape débutera environ six mois avant la fin du projet.

1. Quelles sont les leçons importantes tirées de ce projet en ce qui a trait aux approches intégrées?
2. Quelles sont les mesures à prendre pour favoriser la mise en pratique de ces leçons?
3. Quelles sont les prochaines étapes à suivre?

Le comité consultatif aura la responsabilité directe de traiter les différentes questions à chaque étape, mais les membres du RCDÉC et les autres parties prenantes seront également invités à participer par l'entremise d'événements régionaux et pancanadiens, de communications et d'autres activités de mobilisation.

Le projet sera mené par une équipe formée d'un directeur de programme et de cinq coordonnateurs régionaux, et soutenu par le directeur général du RCDÉC et des ressources contractuelles occasionnelles. Les différents éléments à réaliser sont les suivants :

- Définir les changements à apporter aux politiques et aux programmes, à tous les échelons gouvernementaux, en déterminant la concentration relative de désavantages socioéconomiques dans les collectivités rurales, autochtones, nordiques et urbaines. Ce processus exigerait également l'intervention auprès des facteurs qui entretiennent des liens de renforcement mutuel nuisibles à l'inclusion sociale des populations vulnérables dans ces régions.
- Créer un réseau d'apprentissage par les pairs pour mettre à profit les pratiques, les stratégies et les modèles de prestation de services les plus efficaces, ce qui permettra aux

collectivités de développer leurs actifs et leurs compétences, de favoriser l'apprentissage et de saisir les possibilités économiques et sociales afin de briser le cycle de la pauvreté.

- Créer un nouveau réseau de connaissances et de collaboration entre les différents organismes de développement communautaire et les praticiens par l'entremise d'entrevues, de sondages et d'études de cas permettant d'évaluer les caractéristiques et les résultats spécifiques aux stratégies communautaires visant à rehausser l'inclusion sociale.
- Créer un ensemble d'outils accessibles (en ligne et sous d'autres formes), qui seront à la disposition des praticiens pour leurs propres initiatives d'inclusion sociale, ainsi qu'une ressource de développement des compétences destinée à la formation et au perfectionnement professionnel des praticiens en milieu communautaire et des membres de leur organisation.
- Faire connaître les résultats du projet par l'entremise d'activités régionales d'échange avec les pairs, de deux congrès pancanadiens, de bulletins et de journaux, ainsi qu'en envoyant des rapports lors des autres événements nationaux et en rédigeant, à la fin du projet, un rapport sur les politiques qui sera présenté à des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même qu'à d'autres parties intéressées.

Première publication officielle dans le cadre du projet, ce document présente une analyse documentaire ainsi que le plan de déroulement du projet.

La documentation portant sur les thèmes de l'inclusion sociale et du développement économique communautaire est abondante et diversifiée. *Le présent document ne constitue pas une analyse exhaustive de cette documentation. Il vise plutôt à mettre en relief et à synthétiser certaines des sources les plus importantes dans le but de comprendre les liens qui existent entre les différents concepts du projet, afin de fournir aux praticiens et autres parties prenantes un point de départ pour l'apprentissage et les discussions pendant le déroulement du projet.* Bon nombre des documents de référence mentionnés à la fin du présent document sont accessibles au public, en ligne. Nous encourageons donc les lecteurs à consulter les sources directement pour obtenir de plus amples renseignements, et à se joindre au réseau d'apprentissage, que ce soit en participant à des discussions en ligne, en envoyant des commentaires au personnel du projet ou en assistant aux ateliers organisés dans le cadre de ce dernier. La présente analyse documentaire n'est qu'une première étape vers une meilleure compréhension des mécanismes pouvant faire en sorte que les pratiques communautaires intégrées favorisent le plus possible l'inclusion sociale.

Nous amorçons dans la prochaine section l'étude de la documentation portant sur des concepts liés au projet.

2. Enjeux conceptuels et définitions

Bon nombre de collectivités canadiennes sont confrontées à des défis sociaux, économiques et culturels grandissants, notamment la croissance des taux de chômage, de pauvreté, d'alcoolisme, d'itinérance et de toxicomanie, l'absence de pouvoir sur le plan politique, l'atténuation de l'esprit d'entrepreneuriat ainsi que la réduction des services publics, et ce, en particulier dans les régions rurales et nordiques ainsi que dans les territoires autochtones et les quartiers urbains défavorisés. Ces collectivités se heurtent à de nombreuses difficultés en tentant de surmonter les obstacles structurels et institutionnels qui restreignent leur capacité de se transformer et de travailler, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs limites géographiques, au développement du leadership, au rehaussement du capital social et à la mise en place de solutions pouvant changer fondamentalement leur situation afin d'améliorer leur qualité de vie globale. En des termes simples, ces collectivités ne sont pas en mesure de tirer pleinement parti des avantages économiques et sociaux de la société (Shookner, 2002).

La première étape de notre projet consiste à étudier les éléments conceptuels ou les caractéristiques clés de l'inclusion et de l'exclusion sociale ainsi que les pratiques les plus efficaces pour favoriser l'inclusion en milieu communautaire. Pour être en mesure de transformer l'idéal d'inclusion sociale en un cadre stratégique efficace et dynamique, nous devons tout d'abord établir clairement la position de ce projet par rapport aux paramètres conceptuels et opérationnels. L'analyse documentaire qui suit permettra d'établir les fondements de cette position.

En jetant un coup d'œil à la liste non exhaustive de références fournie à la fin du présent document, le lecteur peut se faire une idée de la quantité de documentation qui a été produite au cours des dernières années sur les thèmes de l'exclusion et de l'inclusion sociale, d'abord en Europe puis au Canada. Toutefois, malgré l'abondance de la documentation disponible, on constate un manque de clarté et de consensus sur la signification réelle des termes « inclusion sociale » et « exclusion sociale » (Levitas, 2003; Voyer, 2003). Bien que de plus en plus de personnes semblent reconnaître le travail exhaustif réalisé par la Laidlaw Foundation² sur l'inclusion sociale, les concepts demeurent sujets à des interprétations diverses, qui sont souvent influencées par des visions ou des objectifs politiques, moraux et académiques. Il est nécessaire d'explorer les concepts sur lesquels repose le principe d'inclusion sociale afin de mieux définir l'orientation que prendra notre projet.

² Les documents peuvent être consultés à l'adresse http://www.laidlawfdn.org/page_1069.cfm.

Les fondements du principe d'inclusion sociale

Le concept d'« inclusion sociale » est apparu relativement récemment dans les milieux des sciences sociales et des politiques sociales comme une nouvelle manière de définir les facteurs et les systèmes complexes qui sous-tendent les désavantages et la marginalisation. Ce concept est fondé, notamment, sur les connaissances actuelles en matière de pauvreté et d'exclusion sociale, et il est complémentaire aux théories relatives au capital social et aux déterminants de la santé. Toutefois, le concept d'inclusion sociale se distingue des autres en étant normatif plutôt que descriptif. En d'autres termes, le principe d'inclusion sociale est basé sur une stratégie de changement et sur des perspectives concrètes quant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Il ne s'agit donc pas seulement d'une manière de comprendre un problème en particulier. En ce sens, le concept est semblable à celui du développement économique communautaire.

Les stratégies d'inclusion sociale sont issues de l'analyse du concept d'exclusion sociale, qui est lui-même une extension de la notion de pauvreté. Il est donc important d'examiner avec attention ces deux notions fluides que sont la pauvreté et l'exclusion, d'où le concept d'inclusion sociale tire sa source.

La pauvreté

Sur le plan international aussi bien qu'au Canada, la notion de pauvreté fait depuis longtemps l'objet de débats. À la base, la pauvreté est associée à un manque de ressources financières. Le débat traditionnel établit une distinction entre les concepts de la pauvreté « absolue » et de la pauvreté « relative ». La pauvreté absolue réfère à « l'absence d'un niveau de revenu suffisant pour se procurer des biens nécessaires à la survie »* (Bourgignon 1999 : 1). La théorie de la pauvreté relative, quant à elle, tient compte des inégalités globales au sein d'une société. Selon celle-ci, une personne est pauvre si son revenu est inférieur à un certain pourcentage du revenu moyen ou médian d'une population donnée. L'élément de mesure le plus souvent utilisé pour fixer le taux de pauvreté au Canada, soit le principe du seuil de faible revenu de Statistique Canada, est de nature relative.

Même si elles ne s'entendent pas toujours sur les concepts de pauvreté absolue et relative, les différentes sources documentaires sont néanmoins axées sur les mêmes préoccupations, c'est-à-dire « l'argent, l'argent et l'argent » (Kunz, 2003). Mitchell et Shillington (2002) ont également fait remarquer que pratiquement tous les analystes définissent la pauvreté comme un concept lié à l'insuffisance du revenu.

Pour être en mesure de réduire le taux de pauvreté, toutefois, il ne s'agit pas seulement de savoir combien de personnes se classent dans la catégorie des « pauvres ». Adoptant une perspective de type sociologique sur la pauvreté ou l'appauvrissement, Gareau et Ninacs (2004) décrivent le phénomène comme multidimensionnel et dynamique. Cette conception de la

pauvreté comme étant un processus amène à examiner l'impact de celle-ci et les facteurs qui y sont liés, de même que les interventions possibles.

Les premiers liens avec l'exclusion sociale découlent de l'examen des impacts de la pauvreté d'un point de vue relatif. À la fin des années 1970, Peter Townsend décrivait ainsi la pauvreté :

« Un individu, une famille ou un groupe de population peut être considéré comme pauvre s'il ne dispose pas des ressources nécessaires pour avoir une alimentation, des activités sociales et des conditions de vie qui sont courantes, ou du moins grandement encouragées et approuvées dans la société à laquelle il appartient. Ses ressources sont tellement inférieures à celles d'une personne ou d'une famille moyenne qu'il lui est, dans les faits, impossible d'avoir des modes de vie et des activités standards. »

(Townsend, 1979 : 31)

Selon Kunz (2003), ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que les chercheurs ont commencé à examiner conjointement la pauvreté et l'inclusion sociale, laissant de côté les analyses axées sur la simple description d'un individu pauvre et exclu socialement pour se concentrer sur la compréhension du processus et des conséquences de la pauvreté.

Toutefois, même lorsqu'elles considèrent le processus comme multidimensionnel et complexe, la plupart des recherches établissent une distinction entre la pauvreté et l'exclusion, définissant la pauvreté comme l'un des multiples facteurs de vulnérabilité sociale pouvant accroître les risques d'exclusion (Fréchet et Lanctôt, 2003).

La compréhension de la pauvreté a fait un grand pas grâce au travail d'Amartya Sen (1992). Selon ce dernier, la vie d'une personne est composée de « fonctionnements » (par exemple être bien nourri, être en bonne santé, échapper à la maladie et au décès prématuré, etc.) qui se combinent de façon variable en différents groupes de « capacités » (sic). Le bien-être d'une personne dépend de l'accomplissement des « fonctionnements ». Par conséquent, la capacité d'un individu à réaliser ces fonctionnements représente son degré de liberté réelle. Sen définit la pauvreté de la façon suivante :

« (...) un déficit de capacités de base permettant d'atteindre certains niveaux minimalement acceptables. Les fonctionnements pertinents pour cette analyse peuvent aller d'accomplissements physiques élémentaires, comme être bien nourri, être convenablement vêtu et logé, échapper à la morbidité évitable, etc., jusqu'à d'autres de nature sociale et plus complexe comme prendre part à la vie de la communauté, pouvoir se montrer en public sans honte, etc. »

(Sen, 1992 : 109-110)

Basé notamment sur le travail de Sen, l'indicateur de la pauvreté humaine du Programme des Nations Unies pour le développement (qui fait partie du Rapport mondial sur le développement humain) élargit la notion de pauvreté, établissant un lien avec l'exclusion sociale.

« (...) la pauvreté humaine est la privation dans plusieurs aspects et non seulement le revenu. Les pays industrialisés doivent contrôler le niveau de pauvreté dans tous ses aspects - non seulement le revenu et le chômage, mais

également le manque des capacités de base, par exemple la santé et l'alphabétisation, des facteurs importants qui influencent l'inclusion ou l'exclusion d'une personne à la vie communautaire. »

(PNUD, 1998)

Les concepts définis par Townsend, Kunz, Sen et autres nous amènent naturellement à examiner de plus près le thème de l'exclusion sociale.

L'exclusion sociale

Bien que le concept d'exclusion sociale existe depuis un certain temps, l'expression en soi est relativement récente (Bynner, 1998) et les significations qui y sont associées ont évolué rapidement. Les façons de concevoir les nombreux aspects de l'exclusion sociale sont très variées. Alors que cette dernière était considérée dans les années 1960 et 1970 comme un synonyme du mot « pauvreté » (Gauthier 1995), elle fait aujourd'hui l'objet de vastes analyses relationnelles des forces d'exclusion dans les structures sociales et de pouvoir.

Dans leur étude de la documentation de langue française sur le sujet, Gareau et Ninacs (2004) confirment qu'il n'y a pas de consensus établi en ce qui a trait à la définition officielle de l'exclusion. Selon leurs conclusions, l'utilisation actuelle du terme se rapporte à la fois à un état et à un processus.

Selon Raphael (2004), la valeur de ce concept réside dans sa reconnaissance du fait que l'exclusion d'une société n'est pas seulement une caractéristique individuelle, mais bien le résultat de changements sociaux (par exemple des changements économiques ou démographiques) et des politiques gouvernementales. Pour illustrer ce point, il cite Grace-Edward Galabuzi :

« La notion d'exclusion sociale réfère de façon générale aux structures et aux processus dynamiques d'inégalité envers certains groupes de la société qui, au fil du temps, structurent l'accès à des ressources essentielles qui déterminent la qualité de la participation à la vie sociale et, en bout de ligne, produisent et reproduisent un ensemble complexe d'aboutissements sociaux. L'exclusion sociale est donc à la fois un processus et un résultat. Bien que le concept prenne racine dans le discours socio-démocratique européen, il est de plus en plus populaire auprès des responsables des politiques publiques, qui sont préoccupés par l'émergence de sous-groupes marginaux susceptibles de nuire à la cohésion sociale des sociétés industrialisées. Au sein des sociétés industrialisées, l'exclusion sociale est un sous-produit d'une accumulation incontrôlée ayant pour effet de matérialiser les relations sociales et d'intensifier les inégalités entre les races et les sexes. »*

(Galabuzi cité par Raphael, 2004)

L'exclusion sociale de personnes et de groupes peut devenir une menace majeure à la cohésion sociale et à la prospérité économique de la société dans son ensemble (Saloojee, 2001). Par conséquent, pris au sens large, le concept peut mener à une discussion sur les inégalités de pouvoir et sur les processus menant à la marginalisation d'individus et de collectivités. Selon Saloojee (2001 : 2), « le concept de l'exclusion sociale est hautement convaincant parce qu'il rejoint celui de l'oppression et permet aux groupes marginalisés et victimisés de prendre la parole et d'exprimer leur façon de concevoir les forces motrices de notre société. »*

L'exclusion sociale est en grande partie une expérience de vie qui « survient dans différents contextes et touche différents groupes, dont les enfants de la rue, les ex-détenu(e)s, les parents seuls et les membres de minorités ethniques. Une gamme tout aussi variée de facteurs peut en être la cause, incluant le chômage, la maladie, le manque d'instruction ou l'impossibilité de trouver un loyer à prix abordable. » (Guildford 2000 : 4). L'exclusion a souvent des origines historiques qui sont reproduites par des structures traditionnelles ou nouvelles dans la société contemporaine. Saloojee (2001 : 2), par exemple, a défini de la façon suivante les sources multiples et variées de l'exclusion :

- Sources structurelles/économiques (conditions économiques injustes, faibles salaires, marchés du travail ambivalents et ségrégués, etc.);
- Oppression historique (colonialisme);
- Discrimination;
- Absence de reconnaissance juridique/politique;
- Refus d'accepter les structures institutionnelles/civiques;
- Autoexclusion.

Selon la *Social Exclusion Unit* du Royaume-Uni, l'atout primordial du concept d'exclusion sociale est qu'il permet de comprendre que « les problèmes sont interdépendants et s'exacerbent mutuellement, et peuvent se combiner pour créer un cercle vicieux complexe se dégradant rapidement. L'efficacité des politiques repose sur une compréhension réelle de ce processus permettant de prendre les mesures appropriées. »* (Social Exclusion Unit, 2001 : 10) En mettant l'accent sur les processus menant à la dépossession et sur l'aspect multidimensionnel des désavantages auxquels sont confrontées bon nombre de personnes dites « exclues », le concept de l'exclusion sociale nous permet d'examiner en profondeur les descriptions de la pauvreté et de la dépossession afin de déterminer les sources de l'exclusion, en particulier en ce qui a trait à l'interaction des différents facteurs et à leur accumulation dans la vie des individus et des collectivités.

Le recoupement des facteurs mène à l'exclusion d'une personne. Kunz (2003) a décrit l'impact de l'exclusion sur l'individu en classant les déterminants de celles-ci dans quatre catégories générales de « capital ». La quantité de capital qu'une personne possède détermine dans quelle mesure elle est apte à participer à la société.

| Capital financier | Capital humain | Capital social | Capital physique |
|---------------------|-----------------------|-------------------|--------------------------|
| Gains | Éducation | Famille et amis | Logement |
| Richesse | Compétences | Vie communautaire | Infrastructures |
| Partage des revenus | Titres de compétences | Pouvoir politique | Emplacement géographique |

L'importance relative accordée aux sources sociales et structurelles de l'exclusion ou à ses déterminants individuels est le sujet de débats (parfois de nature idéologique) dans la documentation. L'historique des termes relatifs à l'exclusion sociale dans les analyses et les politiques sociales européennes, où ils sont les plus présents, constitue un bon exemple de l'influence que peuvent avoir des positions idéologiques différentes sur l'interprétation et l'application du concept.

En France, la terminologie relative à l'exclusion sociale est apparue dans les débats politiques dès les années 1970, en réponse à des défis économiques grandissants et au chômage structurel découlant de la mondialisation des marchés économiques européens et de la fin de la période de prospérité d'après-guerre.

« En 1974, René Lenoir, secrétaire d'État du gouvernement Chirac responsable de l'action sociale, publiait un document intitulé *Les exclus : un Français sur dix*, dans lequel il utilisait l'expression « exclusion sociale » pour décrire les personnes non protégées par des programmes d'assurance sociale, en particulier celles ne bénéficiant par d'avantages sociaux liés à un emploi. À l'origine, on classait dans cette catégorie les personnes souffrant de déficiences mentales ou physiques, les personnes à tendances suicidaires ou âgées, les enfants victimes d'abus, les jeunes décrocheurs, les délinquants adultes ainsi que les toxicomanes ou les alcooliques. »*

(*ibid.* : 1)

Un certain nombre de pays européens se sont engagés dans la voie tracée par la France en examinant un éventail de plus en plus large de questions – par exemple la pauvreté, la restructuration économique, la fragmentation sociale, l'éclatement des familles, les problèmes institutionnels liés à l'éducation et à la santé, le racisme, la violence et la criminalité – du point de vue de l'inclusion et de l'exclusion sociales et économiques. Toutefois, les stratégies gouvernementales visant à combattre l'exclusion sociale ne sont apparues en France que près d'une décennie plus tard (à la fin des années 1980), soit environ à l'époque où les termes ont été utilisés pour la première fois dans un contexte européen élargi par la Commission européenne (en 1989) pour décrire les personnes considérées comme inaptes à se prévaloir de leurs droits sociaux. (*ibid.*)

En 1990, l'*observatoire européen sur les politiques nationales de lutte contre l'exclusion sociale* a été créé dans le but d'examiner les « droits sociaux des citoyens de jouir d'un certain niveau de vie de base et de participer aux principales activités sociales et économiques de la société »* (Cousins cité dans Barata 2000 : 1). Le document *Face à l'exclusion* de Jacques Donzelot, publié en 1991, élargit également la notion d'exclusion, « rejetant les tendances qui négligent les facteurs structurels de la pauvreté et tenant compte des types d'exclusion qui ne sont pas liés à la pauvreté comme telle »* (Gareau et Ninacs 2004 : 2). C'est dans ce contexte

que la politique sociale de l'Union européenne a délaissé la terminologie axée sur la pauvreté pour celle orientée vers le concept d'exclusion sociale. (Barata, 2000)

Les années 1990 ont marqué l'apogée du discours axé sur l'exclusion sociale dans de nombreux pays européens, le concept devenant pour plusieurs une directive de base dans le développement de politiques gouvernementales. Au Royaume-Uni, par exemple, le gouvernement des nouveaux travaillistes a emprunté les termes « inclusion sociale » et « exclusion sociale » à la France dans les années 1990. Toutefois, l'interprétation de ce gouvernement était grandement influencée par le débat sur les « classes marginales », selon lequel la pauvreté est volontaire ou le résultat d'échecs personnels, et qui est axé sur un certain nombre de notions stéréotypées sur le thème du « pauvre n'ayant pas mérité de l'être » (*ibid.*). Même en 1997, soit lorsqu'elle a mis en place la Social Exclusion Unit, la Grande-Bretagne continuait de tenir un discours où « l'exclusion sociale est associée aux termes "dépendance à long terme", "classes marginales" et "nouveaux pauvres", repoussant les principes de l'autosuffisance, de l'entrepreneuriat et du développement des possibilités. On mise toujours sur l'intégration économique et morale pour combattre la dépendance envers l'aide sociale, le crime et les drogues, ainsi que sur la responsabilité personnelle de "redonner aux autres ce que l'on nous donne" »* (*ibid.* : 8). Le programme *Working Families Tax Credit*, par exemple, qui est coordonné par la Social Exclusion Unit, a été mis en place dans le but d'aider les familles qui travaillent mais qui sont tout de même aux prises avec la pauvreté. Il exclut donc celles qui font un travail non rémunéré ou qui ne sont pas en mesure de travailler. (*ibid.*)

Dans un même esprit, bon nombre de pays européens, notamment la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne et même, dans une certaine mesure, la Suède, continuent de mettre de l'avant des politiques sociales axées sur une promotion de la participation au marché du travail qui ne tiennent pas compte des disparités salariales ou de la précarité du marché du travail. En même temps, l'État continue de restreindre ses dépenses en programmes sociaux, que ce soit par des coupures en matière de transferts ou des restrictions accrues quant à l'admissibilité, et ce, tout en se montrant incapable de mettre en place des dispositions d'assurance chômage reflétant les besoins de la population dans le système économique postindustriel. (*ibid.*)

Dans l'ensemble, les politiques européennes « continuent d'envisager l'exclusion sociale en termes de manquements individuels plutôt que d'y voir des obstacles causés par les institutions ou la société. Les politiques sociales sont souvent axées sur la notion de l'économie de l'offre, selon laquelle on peut surmonter les problèmes du marché du travail par le biais de programmes de formation et d'assistance-travail »*. (*ibid.* : 7)

Bien que de nouveaux partenariats se soient développés entre différents échelons et services gouvernementaux, la formation d'organismes privés et communautaires reste, dans bon nombre de pays européens, le résultat du développement des politiques d'inclusion sociale³. Selon Barata, les hypothèses sur lesquelles sont fondées les approches gouvernementales

³ « Le Scottish Social Inclusion Network est un bon exemple. Ce réseau rassemble une brochette d'intervenantes et d'intervenants en inclusion sociale, issus de la fonction publique nationale, des gouvernements locaux et du milieu communautaire. Ensemble, les membres du réseau travaillent à cerner les problèmes et à trouver des solutions. » (Guildford 2000 : 4)

européennes en matière d'inclusion sociale et de pauvreté sont inefficaces parce qu'elles ne tiennent pas compte du besoin de revitalisation des structures sociales et collectives. En effet, ces hypothèses:

- continuent de définir la pauvreté et l'exclusion sociale comme des problèmes individuels;
- ne tiennent compte que des aspects économiques, négligeant les facteurs menant à l'exclusion sociale;
- sous-estiment l'importance du travail non rémunéré et des services sociaux, tenant pour acquis que la richesse est dictée par le marché du travail;
- ne sont pas axées sur la solidarité en ce qui a trait à la répartition de la richesse et des ressources.

Évidemment, la mise en application du concept dans les politiques et les pratiques et, par le fait même, son sens propre, sont invariablement liés à des raisonnements idéologiques (Barata, 2000). Dans le tableau ci-dessous, Hilary Silver décrit le positionnement de différentes idéologies par rapport à la définition de l'exclusion sociale et à sa portée en termes d'intervention de l'État. Barata classe ces positions dans une échelle allant des modèles « faibles », qui sont axés sur les personnes exclues et leur réintégration dans la société dominante, aux modèles « forts », qui mettent l'accent sur le rôle des forces d'exclusion et demandent des réformes structurelles afin de diminuer l'impact de celles-ci.

| Paradigme et fondement idéologique | Faible | | Fort |
|------------------------------------|--|--|---|
| | Spécialisation (Néo-libéralisme) | Solidarité (Social-démocratie) | Monopole (Changement) |
| Causes de l'exclusion | Enracinée dans la discrimination, causée par les déficiences du marché et la non-reconnaissance des droits | Manque de solidarité, rupture du tissu et des liens sociaux | Interaction des classes, du statut et du pouvoir où les exclus sont marginalisés par les inclus |
| Rôle de l'État | Protéger les droits et encourager l'autosuffisance | Redistribution, défense des droits sociaux et politiques | Protection des droits des citoyens |
| Pays | Grande-Bretagne, États-Unis | France | Suède |
| Exemples de politiques | Lois protégeant l'égalité des chances et programmes de transition de l'aide sociale au marché du travail | Système de revenu minimum et autres programmes de soutien à la réintégration communautaire | Accès universel aux programmes |

Source : Adaptation du texte de Pedro Barata (2000), *Social Exclusion in Europe*, p.10*

Il ne devrait pas nous sembler surprenant qu'une telle diversité de perspectives et de réponses existe, ni même que celles-ci aient tendance à refléter l'historique des dominances sociales et politiques des États. Il est simplement important de reconnaître que les orientations politiques préconisées pour remédier à l'exclusion sociale varient en fonction de l'importance relative accordée aux solutions axées sur l'individu par rapport à celles axées sur les structures, et que cette question fait l'objet d'un débat continu dans le milieu des sciences politiques et sociales.

Concepts et documentation connexes

La documentation relative à différentes disciplines donne foi à une connaissance de plus en plus exhaustive de l'ensemble complexe de facteurs pouvant mener à l'exclusion sociale ou devant être pris en considération pour atteindre un objectif d'inclusion sociale. Nous examinerons ici deux des plus importants facteurs, soit le capital social et les déterminants de la santé.

Capital social

Le concept de capital social est lui aussi devenu populaire dans le monde des sciences sociales au cours des années 1990. Son rôle dans l'acquisition d'une compréhension accrue et, par conséquent, d'une meilleure capacité d'intervenir dans des systèmes sociaux complexes a fait l'objet de nombreux débats.

La notion de capital social renvoie aux normes et aux réseaux qui facilitent l'action collective (Woolcock, 2001). Ce capital a été divisé en trois sous-groupes distincts, soit le capital affectif (*bonding*), le capital relationnel (*bridging*) et le capital instrumental (*linking*). « Le capital social affectif renvoie aux rapports au sein de groupes homogènes (...); le capital social relationnel, par contre, est beaucoup plus hétérogène; il transcende de nombreuses divisions sociales (...). Le capital social instrumental renvoie donc aux relations entre différentes couches de richesse et de statut social. » (Frank, 2003)

Un capital social élevé profite non seulement aux collectivités, mais également aux personnes qui les composent. « Les communautés riches de réseaux sociaux et d'associations communautaires seront mieux placées pour affronter la pauvreté et la vulnérabilité, résoudre des disputes ou tirer profit de nouvelles occasions ». Des études sur les ménages et les collectivités montrent que les personnes ayant tissé de bons liens sociaux « ont plus de chances d'obtenir des promotions rapides, de recevoir de meilleurs salaires, d'obtenir une évaluation favorable de leurs pairs, d'être plus assidus au travail, de vivre plus longtemps et d'être plus efficaces dans l'exécution des tâches qu'on leur confie. » (Woolcock, 2001)

Selon la notion du capital social, la pauvreté est en partie causée par une exclusion de la part des institutions publiques, privées et civiques. Toutefois, bien que cette exclusion soit créée et maintenue par de puissants groupes d'intérêt, les groupes marginalisés possèdent eux-mêmes des ressources sociales uniques, pouvant servir de solutions de base pour remédier à la situation d'exclusion et de mécanismes pour favoriser l'accès aux institutions.

À la suite de recherches empiriques, Putnam (2001) a établi des liens entre le capital social, la tolérance, l'égalité civique et l'égalité économique. Clutterbuck (2001) suggère que le soutien de la formation et de l'activation du capital social représente un moyen pour les organismes communautaires de contribuer à la création d'une société inclusive.

Selon John Helliwell (2002), le capital social est également l'un des facteurs explicatifs clés de la résistance des économies locales face à la mondialisation. L'auteur présente des éléments démontrant que le capital social est un facteur plus important que le revenu dans la détermination du bien-être subjectif.

Comme nous le mentionnions plus tôt, le capital social constitue selon Kunz l'une des quatre catégories de déterminants de l'exclusion. Par conséquent, les stratégies visant à rehausser celui-ci méritent d'être examinées sérieusement. Cornelia et Jan Flora (2000 : 2) disent à propos du capital social qu'« heureusement, il peut être rehaussé par l'entremise d'interventions planifiées, et mobilisé à d'autres fins de développement; malheureusement il peut également être détruit par des initiatives de développement pourtant bien intentionnées »*. À la lumière de ces constatations, il importe de s'assurer que toute initiative est conçue de façon à ce que ses répercussions potentielles directes et indirectes contribuent au rehaussement du capital social plutôt qu'à son érosion.

Déterminants de la santé

Malgré des années de croissance économique soutenue et même une période de « boom » à la fin des années 1990, la prospérité reste inaccessible pour bon nombre de citoyens des villes canadiennes. Dans un même ordre d'idées, l'écart salarial entre les personnes les mieux rémunérées et celles qui le sont le moins continue de s'accroître, entraînant de graves conséquences pour les moins bien nantis. Une publication récente de la Fédération canadienne des municipalités (Arundel, 2003) démontre qu'il est essentiel pour une personne, une famille et, en bout de ligne, une collectivité d'avoir un revenu adéquat « non seulement pour pouvoir manger, se vêtir et se loger, mais également parce ce revenu contribue à sa santé et à sa sécurité, tout cela lui donnant la stabilité nécessaire pour s'intégrer à la collectivité »*. Le rapport va plus loin en établissant une corrélation entre l'écart du revenu et « l'écart de l'accessibilité » (c'est-à-dire les restrictions d'accès comme les frais d'utilisation, les coûts de transport et les exigences d'admissibilité), qui empêche directement les personnes et les familles à faible revenu de participer à la vie communautaire. Le rapport souligne les faits suivants :

« Il est plus difficile de se rendre chez le médecin sans automobile ni argent pour prendre un taxi. Les activités de loisirs comme les sports, qui entraînent des frais d'inscription et des coûts d'équipement, sont pratiquement innaccessibles pour les familles démunies, tout comme l'accès aux ordinateurs et aux technologies. Les emplois peu rémunérés offrent des avantages sociaux et une protection limités, sinon nuls. De plus, la concentration de personnes et de familles à faible revenu dans certains quartiers contribue à l'isolation et à la "ghettoïsation". L'écart de revenu continuant de s'accroître, les groupes qui risquent le plus de se retrouver dans la pauvreté sont les enfants, les familles monoparentales, les minorités visibles, les immigrants et les réfugiés, les personnes âgées, les personnes handicapées et les Autochtones. »*

(*ibid.*:1)

Adapté à partir du *Dépliant du comité des politiques* du RCDÉC (2003), le tableau ci-dessous illustre certains des impacts sur la santé des Canadiens de la pauvreté et des inégalités de revenu persistantes :

| | |
|----------------------------|---|
| Espérance de vie | Les personnes habitant dans le 20 % le plus pauvre des quartiers sont plus susceptibles de mourir de n'importe quelle maladie que celles ayant un revenu plus élevé. (Raphael, Dr. Dennis. <i>Poverty, Income Inequality and health in Canada</i> . School of Health Policy and Management, York University. The CSJ Foundation for Research and Education. Toronto. Juin 2002) |
| | 22 % des décès prématurés au Canada pourraient être attribuables à des différences de revenus. (<i>ibid.</i>) |
| | L'espérance de vie dans les quartiers pauvres est inférieure à celle dans les quartiers riches, en dépit des progrès réalisés à ce chapitre depuis quelques années. Les écarts relatifs aux décès liés à certaines maladies comme le cancer du poumon chez les femmes, les troubles mentaux et le diabète ont grandi considérablement. (Statistique Canada. <i>Impact of Income on Mortality in Canada</i> . The Daily. 26 septembre 2002.) |
| | L'espérance de vie chez les Premières Nations est inférieure d'environ six ans aux moyennes globales, tant pour les hommes que les femmes. (<i>ibid.</i>) |
| Mortalité infantile | Si les taux de mortalité des quartiers les plus riches (4,0) étaient appliqués aux quartiers les plus démunis (6,4), il y aurait eu 500 décès de moins chez les enfants au Canada en 1996. (<i>ibid.</i>) |
| Maladie | En 1997, le taux d'incidence de la tuberculose chez les Premières Nations était huit fois plus grand que pour la population en général. Les facteurs de risques – qui sont semblables pour d'autres maladies infectieuses – sont la pauvreté, les logements surpeuplés, des systèmes d'évacuation des eaux usées inadéquats et l'absence d'eau courante. (<i>Bulletin de recherche sur les politiques de santé</i> . Santé Canada. Numéro 5, mars 2003.) |

Jim Silver (2000 : 13) conclut simplement qu'« un enfant qui grandit au sein d'une famille pauvre est plus susceptible d'être lui-même à la tête d'une famille démunie plus tard – c'est ainsi que se reproduit la pauvreté »*. Il corrobore son argumentation en citant un rapport du Conseil canadien de développement social, qui mentionne que « la pauvreté chez les enfants est associée à une santé faible et à une hygiène insuffisante, à l'absence d'une alimentation nutritive, à un fort taux d'absentéisme et à des résultats faibles à l'école, à des problèmes de comportement et mentaux, à de mauvaises conditions de logement et, en grandissant, à des possibilités d'emploi restreintes et à une situation économique constamment précaire »* (CCDS cité dans Silver, 2000 : 13). Par extension, les facteurs physiques, psychologiques et sociaux

qui influencent la santé globale et la durée de vie d'une personne ont, en définitive, une incidence sur la santé de l'environnement social ou communautaire.

Nombreuses sont les sources documentaires qui indiquent que les effets de la pauvreté, de l'écart de revenu grandissant entre les riches et les pauvres, du chômage et des autres obstacles à l'inclusion sociale sont non seulement interdépendants, mais s'exacerbent l'un et l'autre, ce qui les rend encore plus difficiles à surmonter. La deuxième édition du bulletin *The Solid Facts* – une publication de l'Organisation mondiale de la santé sur les déterminants sociaux de la santé fondée sur des milliers de rapports de recherche et sur une multitude de données personnelles recueillies pendant des décennies auprès de dizaines de milliers de personnes – démontre de façon irréfutable que les déterminants de la santé chez les jeunes enfants, les conditions de travail, le chômage, l'alimentation et la nutrition, la pauvreté, le soutien social et les politiques de transport sont des facteurs interdépendants qui s'exacerbent mutuellement (Wilkinson et Marmot, 2003).

En 2001, Santé Canada a reconnu les déterminants de la santé suivants dans le cadre de ses initiatives visant à définir une approche axée sur la santé de la population :

| Déterminants de la santé | |
|--|--------------------------------------|
| • Revenu, répartition du revenu et statut social | • Habitudes de santé personnelles |
| • Réseaux de soutien social | • Capacité d'adaptation personnelle |
| • Scolarité | • Patrimoine biologique et génétique |
| • Emploi et conditions de travail | • Services de santé |
| • Environnements sociaux | • Sexe |
| • Environnement physique | • Culture et origine ethnique |
| • Développement de la petite enfance | |

Source : Santé Canada 2001 : 12-13

L'expérience de l'exclusion est illustrée par les interdépendances entre les déterminants de la santé :

« Chaque liaison renforce encore l'expérience d'exclusion et, tout au long du cycle de vie, cette expérience ne fait que s'aggraver. Ce phénomène est aussi mis en lumière par l'analyse familiale et communautaire. Le lien entre un accès limité aux ressources, un statut social inférieur, un faible niveau de scolarité et le développement sain de l'enfant, tout comme un niveau élevé d'intolérance raciale et de chômage, des réseaux sociaux fragmentés et un accès limité aux services de santé (...) renforcent encore l'exclusion. »

(Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, 2001 : 9)

Le problème est accentué par le fait que les personnes exclues se trouvent prises dans un cercle vicieux. « La pauvreté entraîne des problèmes de santé. Les problèmes de santé augmentent le chômage. Le chômage entraîne davantage de pauvreté, et un niveau accru de

crime et de violence »* (Centre d'excellence pour la santé des femmes – région de l'Atlantique, 2000b). Comment briser ce cycle? La première recommandation relative au rehaussement des déterminants sociaux de la santé formulée en 2002 lors d'une conférence de l'Université York, intitulée *Social Determinants of Health Across the Life-Span*, portait sur l'adoption d'un cadre stratégique d'inclusion sociale pour la mise en place de politiques et de pratiques visant à réduire les inégalités liées au revenu, à l'ethnicité, au sexe, à l'emplacement géographique, à l'âge, aux capacités et à l'orientation sexuelle (Edwards, année non déterminée).

Comme nous le verrons dans la prochaine section, les indicateurs de l'inclusion sociale ont beaucoup en commun avec les déterminants de la santé mentionnés ci-dessus. Par conséquent, l'imposante documentation disponible sur les déterminants de la santé s'avère utile dans le cadre de notre étude de l'inclusion sociale.

Inclusion sociale

Nous avons jusqu'ici examiné les théories relatives à la pauvreté et à l'exclusion sociale en établissant des liens entre la documentation portant sur le capital social et les déterminants de la santé. Les conclusions du travail de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada (1998-2000) résument la situation de la façon suivante :

- « Ce sont les exclus, surtout les pauvres, qui ressentent l'impact de l'exclusion. Plus l'exclusion est profonde, c'est-à-dire plus les moyens par lesquels une personne ou une collectivité fait l'expérience d'exclusions multiples sont nombreux, plus l'impact est dévastateur.
- Les politiques et les programmes qui mettent l'accent sur l'impact de l'exclusion peuvent servir les personnes et les collectivités. Toutefois, ils ne provoquent pas les changements systémiques nécessaires pour mettre un terme aux effets de l'exclusion sur ces personnes ou ces collectivités.
- La solution à l'exclusion est l'intégration. La responsabilité de la solution incombe à la société. Seul le courant dominant de la société a la capacité de partager l'intégration et d'élaborer les mécanismes qui suppriment les obstacles à l'intégration. La charge en revient à la société et aux gouvernements, et non pas à ceux qui vivent l'exclusion. »

(Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, région de l'Atlantique, Santé Canada, 2001 : 10)

Ainsi, la solution à l'exclusion est l'intégration, que nous appelons ici « inclusion ». Mais qu'entend-on exactement par « inclusion »? Le terme inclusion est utilisé par la plupart des gens dans la vie de tous les jours. Nous nous sentons inclus ou exclus, par exemple, de notre famille, de notre quartier ou des activités de notre collectivité. (Shookner, 2002). Toutefois, être inclus socialement ne signifie pas seulement prendre part à la vie sociale et se sentir apprécié; cela signifie également posséder « les ressources matérielles et sociales nécessaires pour bien vivre »* (Centre d'excellence pour la santé des femmes – région de l'Atlantique, 2000a). Se basant sur le travail d'Amartya Sen, dont nous avons parlé plus tôt, le Conseil canadien de développement social définit l'inclusion comme étant « caractérisée par l'expérience sociale

largement partagée et la participation active d'une société, par l'égalité généralisée des possibilités et des chances de vie qui s'offrent aux individus sur le plan individuel, et par l'atteinte d'un niveau de bien-être élémentaire pour tous les citoyens. » (Shookner, 2002)

La Laidlaw Foundation, qui a réalisé un travail considérable sur l'inclusion sociale au Canada, suggère d'ajouter à la définition de celle-ci les éléments suivants, qui sont essentiels à notre compréhension du concept :

« L'inclusion est caractérisée par l'expérience sociale largement partagée et la participation active d'une société, par l'égalité généralisée des possibilités et des chances de vie qui s'offrent aux individus sur le plan individuel, et par l'atteinte d'un niveau de bien-être élémentaire pour tous les citoyens. »

- « Travailler dans le sens de l'inclusion sociale, c'est faire en sorte que tous les membres d'une société y soient appréciés pour ce qu'ils sont, plutôt que d'essayer de les faire entrer dans un moule.
- Le concept d'inclusion sociale est normatif (fondé sur des valeurs) plutôt que descriptif. Il nous aide à nous fixer des objectifs plus élevés, à mieux comprendre ce que nous voulons réaliser et ce que nous devons changer. Il nous permet de développer des indicateurs axés sur l'avenir, plutôt que de simplement réunir des données sur ce qui ne fonctionne pas.
- Le programme d'inclusion sociale est évolutif; il nous guide vers les changements de politiques publiques, d'attitudes et de pratiques institutionnelles nécessaires.
- Pour réaliser l'inclusion sociale, nous devons non seulement éliminer les obstacles, mais également investir et prendre des mesures pour réunir les conditions nécessaires à l'inclusion. »*

(Freiler, 2001 : 2)

Bien que le discours relatif à l'inclusion sociale soit intrinsèquement lié à l'analyse de l'exclusion, il ne constitue pas seulement une critique de l'oppression, de l'injustice, de la discrimination et des autres facteurs systémiques provoquant l'exclusion sociale. Il préconise un programme évolutif visant à éliminer les obstacles à la pleine participation sociale et économique et à créer un monde plus juste et plus équitable. L'inclusion sociale, par conséquent, a de la valeur à la fois en tant que processus et en tant qu'objectif; c'est un concept qui nous aide à comprendre ce que nous voulons réaliser et comment y arriver. Saloojee (2001 : 7-8) suggère que l'inclusion sociale dépasse le cadre de l'exclusion sociale sur bon nombre d'aspects fondamentaux. Il soulève les points suivants :

- « L'inclusion sociale est la réponse politique à l'exclusion. La plupart des analyses sur le racisme et le sexisme, par exemple, sont axées sur la suppression des barrières systémiques empêchant une participation réelle, ainsi que sur l'égalité des chances. Ces analyses tendent à adopter un point de vue essentialiste et, conséquemment, ne sont pas en mesure de développer une vision complète tenant compte de toutes les sphères d'injustice. L'inclusion sociale ne requiert pas simplement l'élimination d'obstacles; elle nécessite une perspective élargie prenant en considération tous les facteurs en jeu.

- L'inclusion sociale est proactive et antidiscriminatoire. Elle ne vise pas une protection passive des droits, mais plutôt une intervention active pour promouvoir ceux-ci. Elle donne à l'État la responsabilité d'adopter des politiques permettant d'assurer l'inclusion de tous les membres de la société (et non seulement les citoyens officiels, les consommateurs ou les contribuables).
- L'inclusion sociale, en vertu du fait qu'elle est à la fois un processus et un résultat, permet de responsabiliser les gouvernements et les institutions par rapport à leurs politiques. L'efficacité d'un gouvernement sera jugée en fonction de la mesure dans laquelle il fait progresser la situation des groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société.
- L'inclusion sociale est une question de défense des droits et de transformation. C'est une question de lutte et de volonté sur le plan politique pour éliminer les obstacles à une participation pleine et équitable de tous les membres d'une société.
- L'inclusion sociale est une vision d'ensemble établissant une distinction entre la citoyenneté démocratique et la citoyenneté officielle. Le citoyen démocratique possède des droits en vertu de son appartenance à la société politique, et non en vertu de son statut officiel (par exemple, celui d'immigrant, de réfugié ou de citoyen). »*

Proactive et normative, l'inclusion sociale cherche à agir sur les causes et les symptômes de l'exclusion, afin de prévenir et de contrer ce processus. L'optique d'inclusion de Shookner (2002) définit certains éléments propres à l'exclusion et à l'inclusion, ainsi que les différentes dimensions dans lesquelles ces dernières s'inscrivent : culturelle, économique, fonctionnelle, participative, physique, politique, relationnelle et structurelle.⁴

En raison du renforcement mutuel de ces dimensions d'exclusion, les initiatives de soutien à l'inclusion efficaces devront être appliquées en parallèle dans ces différentes dimensions. (Crawford, 2003; Dechman, 2003; Serageldin, 1999; Torjman et Leviten-Reid, 2003b; Voyer, 2003).

Ces éléments d'inclusion sociale s'expriment à divers niveaux dans la société : chez les individus et dans les familles, les institutions, les collectivités et les gouvernements.

Andrew Jackson (2001:5) met l'accent sur l'importance de la collectivité pour les enfants :

« Le fait de grandir dans un quartier défavorisé a des effets beaucoup plus pervers sur le développement d'un enfant que celui de grandir au sein d'une famille à faible revenu, ce qui laisse deviner des liens potentiels avec des écoles et des services communautaires surexploités et sous-financés, des logements inadéquats, l'absence d'espaces communautaires adéquats et sécuritaires pour

⁴ Voir la Figure 1 à la fin du présent document pour un tableau plus exhaustif de ces éléments.

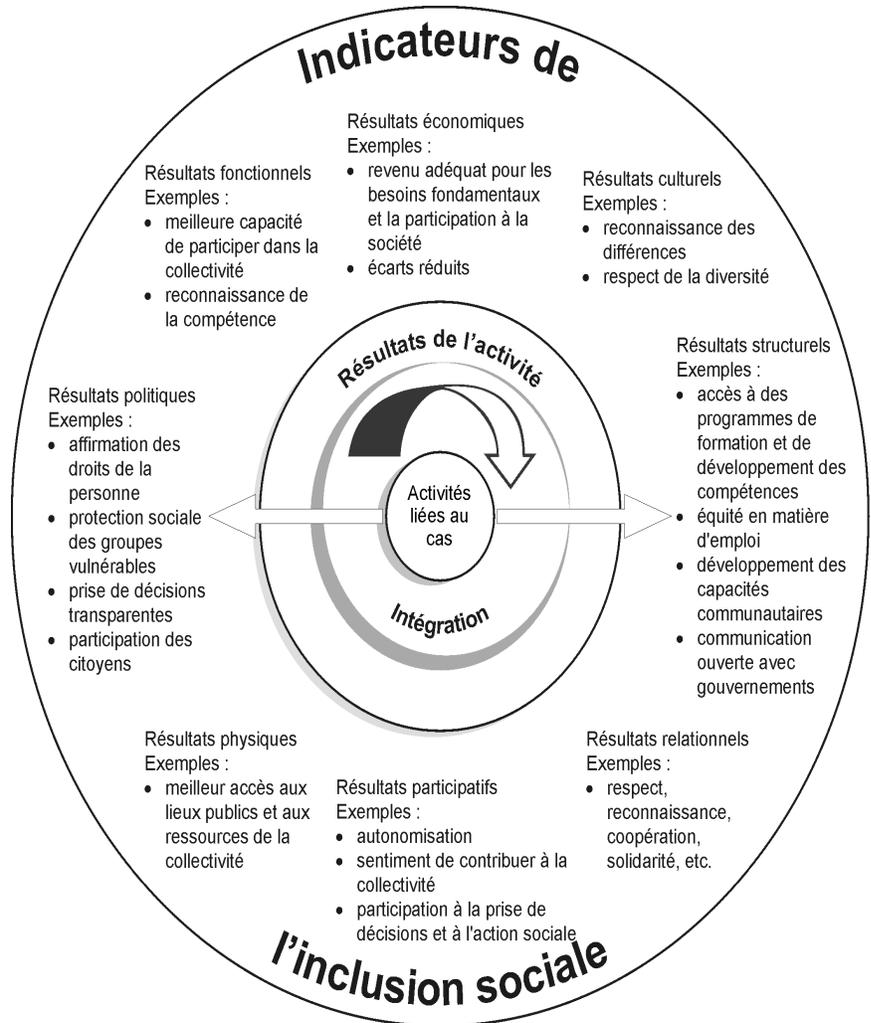
les enfants, la vulnérabilité à la victimisation et ainsi de suite. Les actifs communautaires et le capital social jouent un rôle clé dans l'inclusion. »*

Il est important de préciser que la notion d'inclusion n'est pas synonyme d'assimilation ou de conformité. Elle rend la participation à la société accessible aux personnes et aux groupes exclus, et soutient leurs efforts d'inclusion. Elle offre la possibilité à tous les membres de la société d'en faire partie à part entière. Certains groupes ou personnes peuvent choisir, pour diverses raisons, de demeurer à l'écart du grand courant de la culture canadienne (p. ex., la culture des Autochtones ou des sourds) (Freiler, 2001). L'inclusion encourage la diversité en augmentant la liberté.

Tout comme il existe des modèles « faibles » et « forts » d'exclusion sociale, il existe des distinctions entre les modèles « faibles » et « forts » d'inclusion sociale (Levitas, 2003; Saloojee, 2003; Barata, 2000). Les modèles faibles

sont axés sur la collecte d'information au sujet des inégalités sur le plan de la répartition et du marché du travail, ainsi que sur un ensemble d'autres sources de discrimination et d'obstacles au bien-être humain. Ils exigent l'élaboration de politiques visant à résoudre ces problèmes, et préconisent ces politiques pour favoriser l'inclusion. « Ce type de programme n'exige pas nécessairement que nous posions les questions difficiles portant sur la relation entre l'inclusion et les divisions sociales basées sur le sexe, l'origine ethnique et la classe ou sur la compatibilité entre l'inclusion sociale et le capitalisme mondial. »* (Levitas, 2003:5). Dans le cas des modèles forts, qui représentent de profondes transformations sociales, on se pose les questions de base suivantes : quel type de société voulons-nous construire, quel en serait le fonctionnement, et comment pouvons-nous arriver à la créer?

La dernière question sur la façon dont nous pouvons arriver à créer cette société nous rappelle que l'inclusion sociale est à la fois un processus et un objectif. Après une brève discussion sur



les dimensions socioéconomiques de l'inclusion sociale, nous nous pencherons sur la manière dont les stratégies communautaires peuvent contribuer au processus d'inclusion.

Dimensions socioéconomiques

La tendance traditionnelle et courante de percevoir les domaines sociologique et économique comme étant exclusifs et distincts a poussé certains auteurs à ajouter explicitement une référence économique aux discussions sur l'exclusion et l'inclusion. Shookner (2002), par exemple, parle toujours « d'inclusion et d'exclusion socioéconomiques ». De même, les toutes premières expressions de ce projet parlaient « d'inclusion sociale et d'autosuffisance économique » pour insister sur l'importance de la dimension économique.

Au niveau individuel, l'autosuffisance économique se rapporte à la capacité d'une personne de subvenir aux besoins essentiels de la vie, ainsi que de conserver le moyen de subsistance qu'elle a choisi. Au niveau communautaire, l'autosuffisance économique signifie une plus grande équité et une responsabilité plus importante de la collectivité que dans les approches traditionnelles de l'État providence adoptées par plusieurs gouvernements, qui ont tendance à engendrer une dépendance économique. L'autosuffisance économique est liée à l'inclusion sociale d'un certain nombre de manières, mais en particulier parce que les personnes qui sont économiquement autosuffisantes (capables de créer et de conserver le moyen d'existence qu'elles choisissent) sont généralement plus aptes à participer à leur vie sociale et communautaire, et à contribuer à leur évolution.

Les discussions précédentes expriment clairement que les questions économiques font partie intégrante de l'exclusion et de l'inclusion sociales. C'est pourquoi le terme « inclusion sociale » est utilisé dans le présent document, sans autre référence au domaine économique. Mais nous devons être très clairs : la dimension économique est une composante essentielle du principe d'inclusion sociale.

Une ambiguïté conceptuelle semblable existe dans la distinction entre le développement économique communautaire et le développement communautaire, dont il sera question dans la prochaine section.

Stratégies communautaires pour favoriser l'inclusion

Jusqu'ici dans le présent document, nous avons vu que l'inclusion sociale est à la fois un processus et un résultat. En tant que résultat, elle se caractérise par :

- une expérience sociale très répandue et une participation active;
- une vaste égalité de possibilités et de chances dans la vie pour tous les individus;
- l'atteinte d'un niveau de bien-être de base pour tous les citoyens.

En tant que processus, nous comprenons que l'inclusion sociale :

- est composée de plusieurs dimensions interreliées qui exigent une action parallèle;
- nécessite à la fois l'abolition des obstacles et des interventions afin de créer les conditions favorables à l'inclusion;
- doit être participative et inclusive;
- peut être articulée sur un éventail de modèles, des modèles « faibles » qui, fondamentalement, préservent la structure sociale et les relations de pouvoir existantes aux modèles « forts » qui visent une transformation des relations sociales;
- est observable à différents niveaux, notamment les niveaux individuel, familial, institutionnel, communautaire et gouvernemental.

Pour se tourner efficacement vers des processus et des résultats d'inclusion sociale, les mêmes acteurs qui sont visés par l'exclusion ou qui en font l'objet (individus, familles, institutions, collectivités et gouvernements) doivent travailler de concert pour devenir des agents d'inclusion. Chaque intervenant dispose de pouvoirs et d'outils différents et nécessaires. Une bonne partie de la documentation sur l'exclusion et sur l'inclusion sociales traite des politiques et des programmes accessibles au secteur public, qui jouent un rôle vital pour éliminer les obstacles à l'inclusion et favoriser l'inclusion des individus, des familles et des collectivités. Sans des politiques et des programmes de soutien de la part des gouvernements, il y a peu d'espoir de succès en dépit des efforts les plus louables des autres intervenants. Cependant, le secteur public à lui seul ne peut répondre avec efficacité aux besoins des personnes, des familles et des collectivités les plus marginalisées.

La complexité de la causalité dans les systèmes sociaux rend impossible l'établissement d'une prescription « intervention-résultats » franche pour favoriser l'inclusion sociale. Avrim Lazar (2001:10-11) nous rappelle que « dans un monde où les liens de causalité sont multiples, nous ne pouvons savoir a priori quels seront les impacts de telle ou telle intervention... L'inclusion et la cohésion ne peuvent être gérées ou contrôlées. Elles ne peuvent qu'être influencées. Il faut donc mettre l'accent sur l'autonomisation et la stimulation de la participation locale, ainsi que sur des solutions locales. »*

C'est dans cette perspective que le présent projet cherche à étudier les pratiques communautaires qui peuvent contribuer le plus efficacement possible à l'inclusion sociale.

Développement économique communautaire et développement communautaire

« Lorsque les mécanismes économiques réguliers à l'échelle régionale ou pancanadienne laissent pour compte ou marginalisent les collectivités, un cercle vicieux de forces sociales et économiques destructives s'installe. Ces collectivités, qu'elles viennent de quartiers urbains, de villages ruraux, de villes ou de régions, ou encore de groupes de population désavantagés tels que les femmes, les immigrants ou les Autochtones, sont confrontées à des problèmes continus de désinvestissement et de ressources humaines décroissantes. Elles ne contribuent pas à la richesse du pays et aggravent les problèmes sociaux et économiques à l'échelle pancanadienne : faillites d'entreprise, tensions au foyer, crimes, détérioration des logements et mauvaise santé, pour n'en nommer que quelques-uns. Ainsi, même en période de prospérité, le Canada connaît une dualité économique où s'affrontent une croissance importante et une pauvreté persistante, voire grandissante.

Heureusement, certaines collectivités sont allées de l'avant pour combattre la déchéance socioéconomique et renverser le processus à l'échelle communautaire, de manière à contribuer à la création d'un environnement de vie et de travail sain, où le citoyen défavorisé peut se prendre en main. Grâce à une stratégie de développement économique communautaire (DÉC), c'est-à-dire une stratégie sociale et économique exhaustive et polyvalente, ces collectivités contribuent à la force du pays, se dynamisent et deviennent des endroits où il fait bon vivre et travailler. »⁵

Par conséquent, qu'est-ce au juste que le développement économique communautaire (DÉC)? En tant que pratique émergente, ce domaine en est encore à ses balbutiements, et sa base théorique n'est pas solide (Savoie, 2000). Comme l'exclusion sociale et la pauvreté, il existe plusieurs points de vue sur le développement économique communautaire. En 1990, le Conseil économique du Canada s'est penché sur cette nouvelle approche, qu'il a définie comme suite :

« Dans ce contexte, la « collectivité locale » est une région géographique dont les résidents prennent part à des institutions et à des activités économiques, sociales et politiques interdépendantes et partagent divers services publics et privés. (...) Le développement économique communautaire local signifie l'amélioration des possibilités d'emploi, des niveaux de revenu et autres caractéristiques de l'économie, non seulement pour les acteurs économiques locaux, mais par ces même personnes aussi. »*

(Conseil économique du Canada, 1990:3)

Cette insistance sur l'aspect économique limite le DÉC au développement communautaire d'un territoire en particulier. La perception plus globale du DÉC préconisée par le RCDÉC et ses membres va bien au-delà du développement économique local participatif, et vise un changement socioéconomique juste et durable :

⁵ Programme des politiques du RCDÉC, 2002

« Le développement économique communautaire est une intervention locale pour créer des possibilités économiques et améliorer les conditions sociales et environnementales des collectivités. Sa force réside dans sa vision à long terme et dans son approche intégrée – le DÉC s’attaque à plusieurs problèmes en même temps. Les priorités stratégiques comprennent, sans toutefois s’y limiter, les changements économiques structurels, le contrôle des ressources, le développement social, l’intendance de l’environnement, le développement du marché du travail et l’accès au capital. Ces stratégies revitalisent les économies des collectivités grâce à la gestion et au renforcement des ressources communautaires au profit des populations locales. »*

(Réseau canadien de DÉC, 2003:1)

Parmi les thèmes récurrents présents dans ces définitions plus larges du DÉC, mentionnons l’engagement envers des initiatives à long terme, inclusives, équitables et holistiques, profondément liées au savoir de la collectivité, et lancées et soutenues par ses membres. Les valeurs sous-jacentes de cette approche sont clairement exprimées dans la définition du DÉC élaborée par le groupe de travail de la Colombie-Britannique :

« Processus fondé sur la collectivité et dirigé par celle-ci, qui combine explicitement le développement social et économique et qui vise à favoriser le bien-être économique, social, écologique et culturel des collectivités. Le DÉC est apparu en tant que solution de rechange aux approches conventionnelles en matière de développement économique. Il est fondé sur la conviction que les problèmes auxquels la collectivité doit faire face – chômage, pauvreté, pertes d’emplois, dégradation de l’environnement et perte de contrôle de la collectivité – doivent être abordés de manière holistique et participative. »*

(Groupe de travail de la Colombie-Britannique sur le DÉC, 1991)

Le mouvement de DÉC a pris de l’ampleur au Canada au cours des dernières décennies en tant que modèle de développement économique parallèle qui fait participer les collectivités, les quartiers et les populations défavorisés aux stratégies de développement à une échelle beaucoup plus grande que les approches traditionnelles. C’est une stratégie qui porte sur le processus selon lequel les individus, les familles et les collectivités sont écartés du grand courant économique, et qui vise à corriger la situation en faisant travailler ensemble les membres de la collectivité afin qu’ils améliorent leur vie et qu’ils prennent leur avenir en main. Selon l’avis du RCDÉC, le DÉC est animé par l’idée que le développement social est aussi important que le développement économique, et que les membres des collectivités devraient pouvoir décider de leur mode de croissance et de développement. Le DÉC est également un processus selon lequel les collectivités peuvent se doter de capacités à long terme pour gérer les changements socioéconomiques et favoriser l’intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Cette vision du DÉC possède de nombreuses similarités avec le « développement communautaire » dans lequel on n’accorde pas une attention particulière à la dimension économique du développement, mais que l’on voit plutôt comme l’une des dimensions du développement global d’une collectivité. Frank et Smith définissent le développement communautaire comme suit :

« L'évolution planifiée de tous les aspects liés au bien-être (économique, social, environnemental et culturel) d'une collectivité. Il s'agit d'un processus selon lequel les membres d'une collectivité unissent leurs efforts pour poser des gestes collectifs et créer des solutions à leurs problèmes communs. »*

(Frank & Smith, 1999, p.3).

L'organisme *Community Development Foundation* de Grande-Bretagne propose une définition du développement communautaire qui partage de nombreux principes avec la vision élargie du DÉC :

« Le développement communautaire est un éventail de pratiques vouées à rehausser la force et l'efficacité de la vie communautaire, à améliorer les conditions locales, en particulier pour les personnes en situation défavorisée, et qui permettent à ces dernières de participer à la prise de décisions publiques et d'exercer un contrôle plus efficace à long terme sur leur situation. »*

(*Community Development Foundation, 2004*)

C'est la fusion fondamentale entre les objectifs économiques et sociaux qui relie le DÉC et le développement communautaire aux aspects politiques et pratiques de l'inclusion sociale. En effet, « les personnes exclues de la société ne peuvent y participer entièrement » et le développement économique communautaire « vise à travailler avec les personnes les plus marginalisées ». Ce sont ces deux éléments qui réunissent les traditions et les principes du travail favorisant l'inclusion sociale et le développement communautaire. L'inclusion sociale et le développement communautaire sont les deux faces d'une même pièce de monnaie. » (*ibid.*)

Tout comme l'exclusion et l'inclusion sociales, le développement économique communautaire et le développement communautaire sont également des processus qui visent à accroître les actifs (financiers et autres) et les capacités locales, qui non seulement améliorent les conditions de vie des membres de la collectivité, mais qui créent des mécanismes permettant de gérer, de conserver et de développer davantage ces améliorations.

Donc, bien que le développement des collectivités mette évidemment en cause la mise sur pied d'institutions contrôlées au niveau local et d'une infrastructure qui renforce la capacité et la résilience communautaires, il englobe également le travail auprès des membres de ces collectivités afin de soutenir leurs efforts et d'améliorer leur situation personnelle. Nous allons prendre un moment pour étudier comment le développement économique communautaire favorise l'inclusion aux niveaux individuel et communautaire.

Interventions auprès des individus

Le cadre relatif aux moyens d'existence durables élaboré par Eko Nomos constitue un bon exemple d'approche globale d'intervention auprès des individus. Selon ce modèle de développement du capital, ces derniers découvrent et augmentent au fil de l'intervention leur capital physique, social, personnel, humain et financier.

Lorsque le *Toronto Enterprise Fund* a utilisé ce modèle pour favoriser l'inclusion sociale des populations sans-abri par l'entremise du développement d'entreprises à caractère social, l'organisme cherchait à soutenir les notions suivantes :

« **Capital physique : Accès à des nécessités, des services et des droits élémentaires** (sécurité des aliments, logement stable et abordable, sécurité personnelle et accès à des services sociaux et à de l'information).

Capital social : Capacité de s'intégrer à la collectivité et à la société dans son ensemble (liens sociaux, soutien par les pairs, participation à la prise de décisions et l'éducation sur le plan politique).

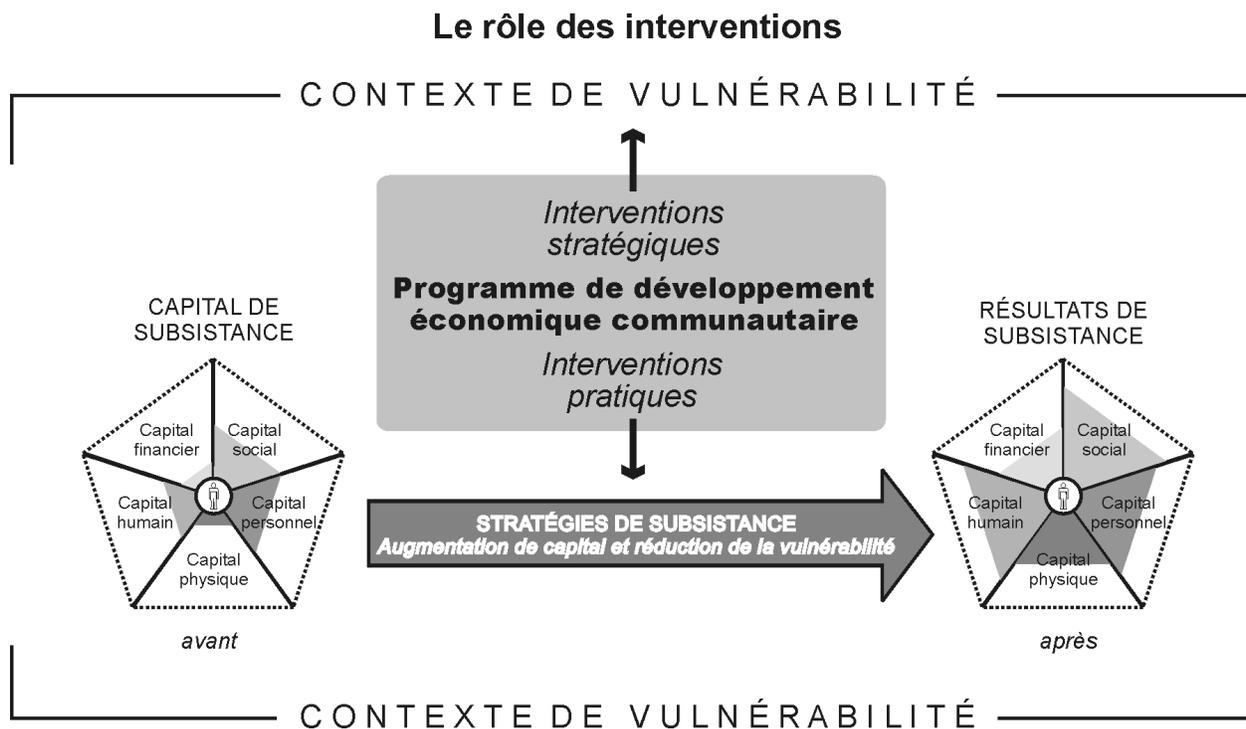
Capital personnel : Identité, estime de soi, confiance en soi, motivation et autres ressources émotives.

Capital humain : Capacité de travailler et de prendre part à la vie économique (aptitude à l'emploi, leadership, santé, compétences et connaissances).

Capital financier : Sécurité économique (éducation sur le plan économique, capacité bénéficiaire, revenu disponible et économies). »

(*Toronto Enterprise Fund, 2004:2-3*)

Cette intervention globale est représentée dans le diagramme suivant :



*Traduction libre d'un graphique reproduit en anglais avec la permission de Eko Nomos
Experts-conseils en évaluation de programmes - info@ekonomos.com*

Au cours des trois années qu'a duré l'étude, les chercheurs ont découvert que, même si la dynamique du développement du capital n'est pas toujours positive et rarement linéaire, la plupart des participants ont confirmé que leur expérience avait eu un important impact positif.

Les gains les plus substantiels se sont manifestés dans les secteurs suivants : contacts sociaux, identité personnelle, éducation sur les plans politique et économique, sécurité alimentaire et stabilité du logement. Dans le cadre de cette expérience, un soutien à long terme et un revenu d'emploi accru se sont avérés nécessaires pour aider les participants à conserver leurs gains en capital et à développer une plus grande indépendance à l'égard de leurs moyens d'existence. (*ibid.*)

Les résultats de la recherche ont montré que les personnes à faible revenu, alors qu'elles progressent vers l'indépendance en termes de moyens d'existence, avaient tendance à passer par un processus en quatre étapes : la déstabilisation; la stabilisation et l'établissement des capitaux de base; l'engagement; et le développement et la conservation d'un moyen d'existence durable. Dans le cadre de cette étude, la plupart des participants avaient d'entrée de jeu un niveau de stabilité acquis; par conséquent, la grande majorité des interventions ont été réalisées à partir de l'étape d'établissement des capitaux de base : « renforcer la capacité des personnes de passer du mode survivance et de dépendance envers des services d'aide à des stratégies à plus long terme de développement du capital. » (*ibid.*). Bien que la courte période d'intervention n'ait pas permis aux participants d'aller assez loin dans la phase d'engagement pour pouvoir conserver leurs gains de capital, les interventions ont clairement permis de créer une base plus solide pour l'engagement économique et social que celle que la plupart des personnes sont en mesure de créer indépendamment.

Il est intéressant de noter que les catégories de capital lié aux moyens d'existence qui sont utilisées dans cette approche sont similaires aux déterminants de l'exclusion mis de l'avant par Kunz (2003, décrits ci-dessus) : capital financier, humain, social et physique. Son affirmation; à savoir que l'ampleur de n'importe lequel des capitaux que possède un individu déterminera dans quelle mesure il peut participer à la société; est cohérente avec le cadre relatif aux moyens d'existence durables.

Interventions auprès des collectivités

Étant donné que les réalités sociales, culturelles et géographiques des collectivités jouent un rôle essentiel dans l'exclusion (concentration géographique dans certaines localités) et sa solution (la solidarité, le leadership et les actions communautaires qui engendrent le changement), les interventions auprès des collectivités constituent l'élément central de notre recherche. Par conséquent, il est important de clarifier d'abord notre compréhension du terme « collectivité ».

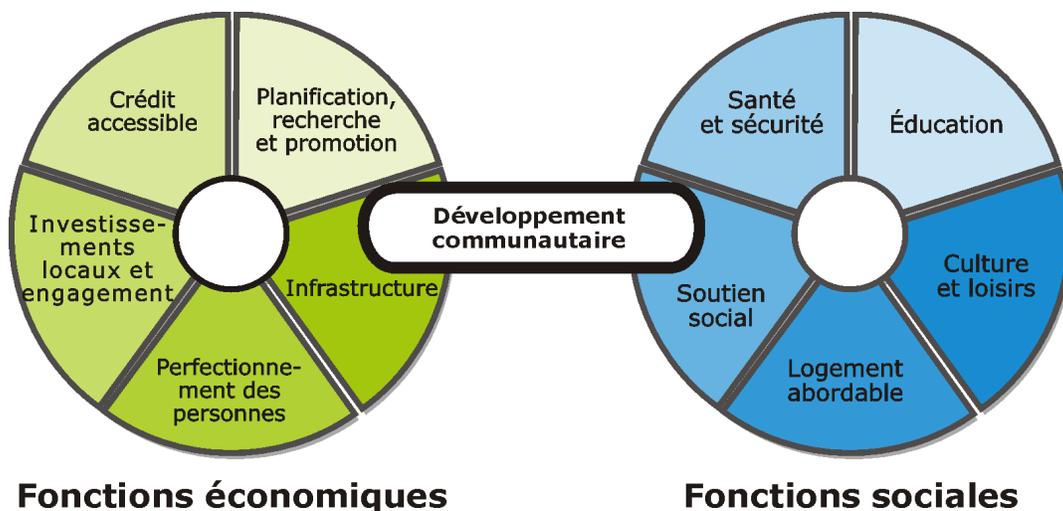
L'organisme *Community Development Foundation*⁶ du Royaume-Uni suggère « qu'on peut attribuer deux sens différents au terme collectivité. Le premier sens a une connotation géographique, il est relié au fait que les personnes vivent dans un même lieu physique. Le second sens sert à décrire les différents groupes d'intérêts auxquels nous nous associons tous. Ces

⁶ <http://www.cdf.org.uk/html/socinc.html>

groupes englobent les passe-temps, les sports, l'identité ethnique, les soins aux enfants, la condition parentale, etc., et nous nous identifions tous à plusieurs de ces groupes d'intérêts, dans certains cas pendant toute notre vie et dans d'autres, pour un temps limité. »* Le facteur le plus important pour notre étude est que même les collectivités les plus pauvres peuvent être des rampes de lancement efficaces pour des changements géographiques, politiques, institutionnels, sociaux, culturels et même psychologiques et émotifs. Un rapport du WCAI (*Winnipeg Core Area Initiative*)-une intervention en matière de politiques de la ville de Winnipeg à laquelle participaient les gouvernements fédéral et provincial ainsi que l'administration municipale qui se partageaient les coûts, et visant à améliorer les conditions économiques, sociales et physiques de la ville-montrait le désir profond des résidents des quartiers défavorisés d'enrayer les problèmes auxquels ils font face. Ce rapport faisait aussi état du potentiel des collectivités à mettre sur pied des politiques sociales et anti-pauvreté : « Il ne s'agit pas d'une collectivité fataliste ou prise irrémédiablement au piège dans une sorte de *culture de la pauvreté*. Au contraire, c'est une collectivité dotée d'une impressionnante capacité de leadership qui a fait preuve de détermination et de créativité pour élaborer des institutions répondant aux besoins des Autochtones. C'est une collectivité remplie d'énergie et d'idées, mais qui est aux prises avec un grave manque de ressources et qui rencontre des obstacles institutionnels très importants lorsqu'elle tente de concrétiser ses idées créatrices. »* (Loxley 2000:103).

Ce sont les barrières systémiques à l'inclusion qui exigent une intervention stratégique au niveau de la collectivité, parce que ce sont elles qui constituent le « contexte de vulnérabilité » décrit dans le modèle d'Eko Nomos – une variation de ce contexte a une incidence directe sur les conditions de chaque personne.

Tout comme il existe plusieurs dimensions à l'intervention individuelle, il y a des composantes essentielles à un système communautaire efficace. Mike Lewis (2004) a identifié dix de ces fonctions, regroupées selon les catégories sociales et économiques suivantes :



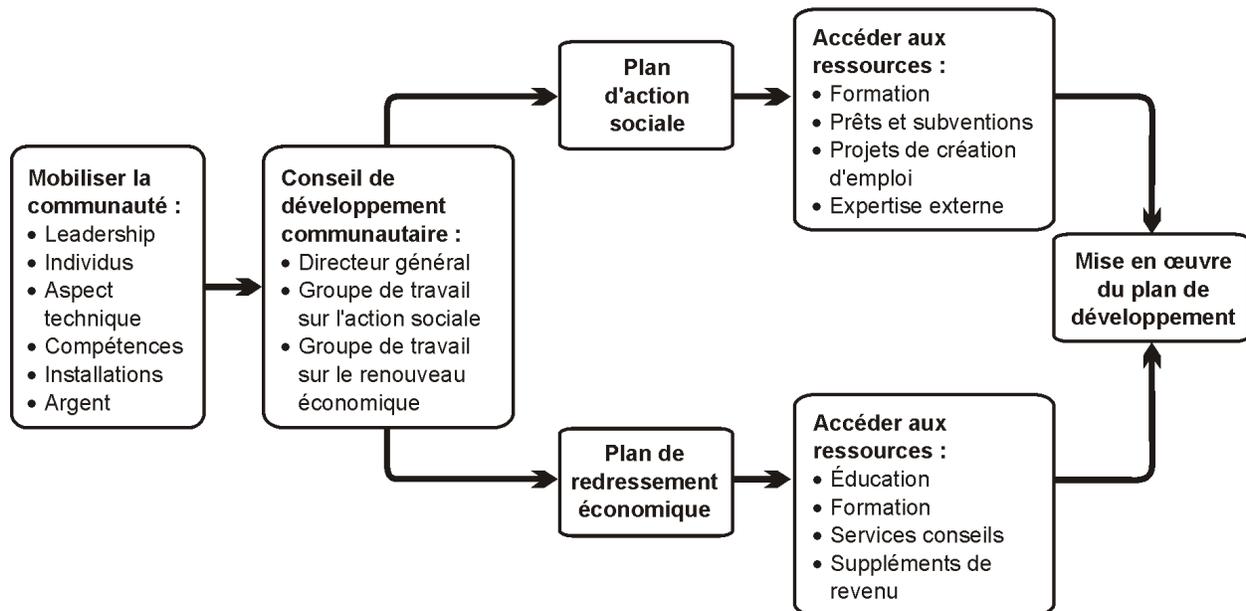
Traduction libre d'un graphique reproduit en anglais avec la permission du Centre for Community Enterprise – ccelewis@island.net

Souvent, une collectivité défavorisée n'aura pas les ressources ou les capacités nécessaires pour prendre ces fonctions en charge – un ensemble complet d'initiatives à long terme sont nécessaires pour reconstruire le système. « Les travaux de recherche ont révélé que plus l'approche est complète, systématique et durable, plus elle est susceptible d'être efficace. »* (*ibid.*) Citant Lisbeth Schorr (1997) et une recherche canadienne, Lewis a identifié quatre caractéristiques des initiatives couronnées de succès :

- Elle combinent des interventions dans un certain nombre de domaines, dans un esprit « global ».
- Elles s'appuient sur les ressources et les forces de la collectivité en tant que fondement pour la conception de changements.
- Elles tirent grandement parti de ressources externes, notamment des fonds publics et privés, de l'expertise professionnelle et des partenariats qui ont une influence positive.
- Elles se concentrent sur des résultats à long terme.

La volonté d'obtenir des résultats à long terme est un rappel quant au fait que les interventions auprès des collectivités, comme l'inclusion sociale et les interventions auprès des individus, sont un processus. Dans l'étude de cas découlant de l'expérience menée à l'Île Madame, en Nouvelle-Écosse, Donald Savoie (2000) a exposé sous forme de diagramme le processus de développement économique communautaire mis en œuvre dans le cadre de cet effort de revitalisation bien connu.

Le processus de développement économique communautaire



Source : Savoie 2000:91

Ici aussi, les éléments économiques et sociaux de l'intervention sont exprimés selon des plans et des groupes de travail distincts, mais réunis sous les auspices du Conseil de développement communautaire. Il importe peu que ces diverses fonctions soient exécutées sous un même toit ou par l'entremise de partenariats avec un certain nombre d'organismes – il faut que l'approche globale visant de multiples fonctions soit appliquée de manière coopérative et stratégique.

Qu'entend-on par approche « globale » du développement communautaire? Après avoir étudié certaines initiatives communautaires globales des États-Unis et quelques expériences similaires au Canada, Sherri Torjman et Eric Leviten-Reid (2003) en ont dressé les caractéristiques principales. Elles sont :

- globales;
- holistiques;
- multisectorielles;
- à long terme;
- axées sur le développement;
- inclusives;
- axées sur le processus et sur les résultats.

Les implications de ces critères exigeants peuvent être déconcertantes pour des initiatives qui démarrent dans des collectivités défavorisées, avec des ressources et des budgets restreints. Il n'est pas important qu'une initiative globale essaie de s'attaquer à tous les problèmes interreliés en même temps, mais plutôt que les actions stratégiques soient rattachées à une analyse et à un plan complets. (*ibid.*).

Avec des ressources et des budgets restreints, l'engagement et la participation de la collectivité est un élément très important pour le succès de n'importe quelle initiative. Le leadership local a été cerné comme l'un des facteurs essentiels au succès du projet de l'Île Madame, par exemple. À partir de l'étude du développement social à Terre-Neuve et Labrador, Susan Williams (2000) a proposé des principes du développement communautaire inclusif ancré dans des réalités et des priorités locales.

| | Définition du problème | Sensibilisation au problème | Responsabilité en matière de résolution du problème | Action | Répercussions |
|-----------------------------|---|--|--|--|--|
| Développement communautaire | <ul style="list-style-type: none"> • par l'organisme et la communauté ; • inclusion des personnes les plus touchées dès le début ; • prédominance du point de vue des personnes les plus touchées. | <ul style="list-style-type: none"> • par l'organisme et la communauté ; • nombre croissant de personnes ; • compréhension par la population comprend des liens avec d'autres éléments de la vie de la communauté ; • perception commune de la situation. | <ul style="list-style-type: none"> • stratégie élaborée conjointement par la communauté et l'organisme ; • liens ; • appui de la communauté ; • grande volonté de résolution ; • prêt à agir. | <ul style="list-style-type: none"> • l'organisme et la communauté partagent la prise de décisions • la communauté est la principale responsable de la mise en œuvre • les personnes les plus touchées ont un rôle à jouer | <ul style="list-style-type: none"> • avantages pour les personnes les plus touchées et développement de leurs capacités ; • développement du leadership local ; • renforcement des capacités de la communauté ; • résultats du processus, échéancier précis. |

Source : Williams (2000)

Encourager cet engagement et cette responsabilisation envers n'importe quelle initiative visant à revitaliser une collectivité défavorisée constitue un défi fondamental. Il faut un certain temps pour créer un engagement communautaire (et, souvent en simultanément, pour faire ressortir les capacités de la collectivité), non seulement à participer mais, en bout de ligne, à prendre le processus en charge. Le *Tamarack Institute for Community Engagement* a mis au point un modèle décrivant les différents niveaux d'engagement communautaire.



Adaptation de Hashagon (2002) et du Sydney Department of Planning (2003)

Source : *Tamarack Institute for Community Engagement*

Cette ébauche de certains des éléments et processus d'intervention auprès des collectivités n'est certainement pas définitive. Elle cherche à présenter certains courants de pensée et pratiques en matière de développement économique communautaire et de développement communautaire qui reflètent l'analyse de l'inclusion sociale. La combinaison de dix fonctions avec les valeurs du développement communautaire inclusif, le développement des capacités et l'engagement communautaire a de nombreux points en commun avec les huit dimensions de l'exclusion et de l'inclusion sociales de Shookner (2002). De concert avec les gouvernements, les institutions et les individus, les initiatives communautaires peuvent jouer un rôle clé pour favoriser l'inclusion sociale.

La prochaine section présentera certains exemples d'initiatives canadiennes globales qui ont engendré des transformations, et qui ont ainsi contribué à l'inclusion sociale dans divers contextes grâce à différentes approches.

3. Le contexte canadien

Dans le document *Plaidoyer pour l'inclusion socioéconomique*, Janet Guildford, de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada (2000 : 16), fait valoir que les Canadiens peuvent tirer bon nombre de leçons des expériences européennes en matière d'exclusion sociale, notamment en termes de justice sociale, de compétitivité sur le marché et d'efficacité économique. L'auteure souligne que « la première leçon à retenir, c'est que l'exclusion sociale est, en plus d'être dommageable au plan individuel et social, très coûteuse. »

Actuellement, de nombreuses collectivités canadiennes sont confrontées à des défis sociaux et économiques qui intensifient leur pauvreté et les empêchent de se prévaloir pleinement des avantages de la société – une situation semblable à celle dans laquelle se trouvent une grande partie des pays européens qui ont adopté l'inclusion sociale comme cadre stratégique pour l'établissement de politiques au cours des vingt dernières années. Guildford (2000 : 16) souligne notamment que les compressions exercées par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada au cours de la dernière décennie sont aussi impopulaires ici que leurs équivalents le sont en Europe. Selon elle, « le remplacement du programme fédéral d'assurance-chômage par l'assurance-emploi a eu des effets particulièrement désastreux pour les travailleuses et les travailleurs saisonniers de l'industrie du tourisme et des industries primaires comme l'agriculture, la forêt et la pêche. (...) Le remplacement du Régime d'assistance publique du Canada par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux a aussi entraîné une réduction des programmes provinciaux de soutien du revenu. En plus d'empirer la situation de ceux et celles dans le besoin, cette réduction a rendu encore plus difficile le retour au travail des bénéficiaires, qui ont aujourd'hui bien du mal à recouvrer leur indépendance économique. »

Nous croyons utile de présenter brièvement certains projets d'envergure mis en œuvre soit à l'échelon communautaire directement ou en partenariat avec des collectivités, étant donné que ceux-ci contribuent à notre compréhension de l'inclusion sociale. Nous décrirons donc dans la prochaine section les approches adoptées par les projets suivants, ainsi que leurs principes en matière d'inclusion sociale :

- La communauté d'apprentissage d'Upper Skeena
- Le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal (RESO)
- Les initiatives de réduction de la pauvreté « Collectivités dynamiques » de l'organisme Tamarack
- L'économie sociale au Québec : le Chantier de l'économie sociale
- Le Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique au Gouvernement du Manitoba
- La Société de développement communautaire New Dawn Enterprises Limited
- A-WAY Express – entreprise alternative

- Les CCI (Comprehensive Community Initiatives) de l'Institut Aspen
- L'initiative de développement social basé sur les atouts de l'Institute for Policy Research (Northwestern University)

Initiatives visant à rehausser l'inclusion sociale

Les types d'approches communautaires pouvant contribuer à l'inclusion sociale sont variés. En voici quelques exemples.

Communauté d'apprentissage d'Upper Skeena

La communauté d'apprentissage d'Upper Skeena est un exemple de partenariat basé sur un modèle d'apprentissage permanent pour la conception et la mise en œuvre d'initiatives axées sur la santé communautaire et la revitalisation de la collectivité. Il existe en Colombie-Britannique différentes communautés d'apprentissage en milieu rural, notamment la présente.

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : Ce projet de recherche-action est conçu de façon à mettre à profit l'apprentissage en tant que principe organisationnel pour mobiliser les citoyens, les travailleurs et les familles dans la création d'une collectivité saine et viable.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Le développement communautaire, l'apprentissage et le changement social nécessitent un engagement des citoyens locaux à revoir leurs valeurs, leurs perspectives et leurs façons de vivre. Les initiatives doivent être enracinées dans la collectivité.
- L'importance des relations sociales, la valeur du capital intellectuel local, la nécessité d'adapter les plans d'action aux conditions de la collectivité ainsi que la capacité des citoyens locaux d'apprendre l'un de l'autre sont des facteurs clés dans la création des conditions nécessaires à la santé et à la durabilité des collectivités.
- Les initiatives de renforcement des capacités au sein des collectivités rurales et des Premières Nations sont d'une efficacité optimale lorsqu'elles sont basées sur un apprentissage oral et qu'elles adhèrent aux connaissances et aux relations locales.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.upperskeena.ca/project.html>.

Regroupement économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal (RESO)

Le RESO est l'une des corporations de développement économique communautaire du Québec – un réseau d'initiatives ayant pour mandat de favoriser le développement communautaire dans les collectivités urbaines défavorisées de la province.

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : Gérée localement, cette corporation de développement économique communautaire en milieu urbain a pour mission de mettre en œuvre une vaste stratégie multidimensionnelle axée sur l'établissement de réseaux et la création d'associations avec différents secteurs (gouvernements, syndicats, entreprises et organisations de résidents).

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Structure organisationnelle à but non lucratif et représentation au conseil d'administration d'un large éventail de groupes d'intérêts locaux;
- Collectivité territoriale engagée sur le plan politique;
- Contrôle par les résidents locaux;
- Stratégie de développement polyvalente en différents volets mettant l'accent sur le renforcement du secteur des affaires (employabilité, services au marché du travail, services aux entreprises, utilisation du territoire, développement des infrastructures, promotion du territoire, activités de représentation, de consultation et de promotion liées au développement économique communautaire, assistance technique aux entreprises, etc.);
- Objectifs à la fois sociaux et commerciaux.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.resomtl.com/>.

Initiative « Collectivités dynamiques » du Tamarack Institute

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : Collectivités dynamiques est une initiative réunissant plus d'une douzaine de collectivités et trois organismes pancanadiens qui se consacrent à l'exploration de solutions permettant aux collectivités de réduire de façon radicale la pauvreté dans leurs contextes respectifs.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Les étapes suivantes sont essentielles à la réduction de la pauvreté dans une collectivité :
 - Aider la collectivité à comprendre dans quelle mesure les différents groupes locaux sont touchés par la pauvreté et quelles sont les causes fondamentales et les forces dynamiques de celles-ci;
 - Déterminer les possibilités les plus susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté locale, et en faire part à la collectivité;
 - Faciliter le développement à l'échelon communautaire de stratégies, d'initiatives et de plans détaillés visant à mettre à profit les possibilités;
 - Soutenir les organismes locaux dans la mise en place d'initiatives concrètes de réduction de la pauvreté, et ce, par différents moyens, notamment de l'assistance technique, des services de courtage et de coordination, du marketing social, des mesures facilitant l'accès au financement, des activités de défense des intérêts et des projets spéciaux gérés par des responsables;
 - Assurer le suivi et l'analyse des résultats des initiatives locales afin de déterminer les leçons tirées et les mesures à prendre pour obtenir de meilleurs résultats à l'avenir;
 - Faire pression pour que s'effectuent sur le plan local et à d'autres échelons des changements systémiques permettant de mettre de l'avant des solutions de réduction de la pauvreté innovantes et éprouvées et, à long terme, de réduire de façon soutenue le taux de pauvreté local.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.tamarackcommunity.ca/>.

L'économie sociale au Québec : le Chantier de l'économie sociale

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale :
 L'économie sociale est un mouvement défendu au Québec par le *Chantier de l'économie sociale*. Sa mission est double : il s'agit premièrement d'un mouvement de transformation sociale visant la démocratisation et le développement d'une économie solidaire; un mouvement qui est capable d'évoluer sans confondre les objectifs politiques avec les idées relatives au développement économique. En même temps, l'économie sociale est un mouvement de stratégie et d'action déployé en plein cœur d'une économie mixte combinant les activités du marché, de l'État et de la société civile. Au Québec en 2002, il y avait en tout 6 254 entreprises d'économie sociale (2 313 coopératives et 3 941 organismes à but non lucratif) employant au total 65 028 personnes (19 948 dans les coopératives et 45 080 dans les organismes à but non lucratif), et qui ont généré des ventes totales de 4,3 milliards de dollars (3 milliards de dollars pour les coopératives et 1,3 milliard de dollars pour les organismes à but non lucratif). (Fontan, 2004)

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Une entreprise d'économie sociale a pour mission principale de servir ses membres ou sa collectivité plutôt que de seulement réaliser des profits ou obtenir un bon rendement financier;
- Elle n'est pas contrôlée par le gouvernement;
- Elle intègre à ses règlements et procédés administratifs un processus de prise de décision démocratique auquel participent des utilisateurs et des travailleurs;
- Elle fait passer les personnes et les emplois avant le capital en termes de répartition des profits et des revenus;
- Ses activités sont basées sur les principes de la participation, de l'autonomisation et de la responsabilisation des individus et des collectivités. (*ibid.*)

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.chantier.qc.ca>.

Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique –Gouvernement du Manitoba

Le Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique du Gouvernement du Manitoba a établi à l'intention des différents ministères de la province un cadre stratégique, des principes, des objectifs et une optique d'analyse en matière de DÉC, qui sont de plus en plus intégrés aux mandats et aux programmes. Les politiques du Comité du Cabinet, par exemple, sous-tendent le programme Quartiers vivants!, qui finance trois types d'activités au profit des quartiers urbains. Le Comité du Cabinet constitue, par conséquent, un bon exemple d'approche gouvernementale en matière de développement des collectivités et d'inclusion sociale.

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : Le Comité du Cabinet coordonne toutes les initiatives majeures de développement économique communautaire dans la province.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Renforcement des capacités au sein des collectivités;
- Contribution à la fierté, à l'autonomie et au leadership des individus et des collectivités;
- Rehaussement des connaissances et des compétences;
- Création d'entreprises répondant à des besoins sur les plans social, économique et environnemental;
- Développement économique équilibré, équitable et durable;
- Embauche, propriété et prise de décision locales, et création de réseaux économiques;
- Réinvestissement des profits dans les collectivités;
- Développement des connaissances et des compétences locales;
- Répercussions positives sur l'environnement;

- Promotion de la dignité, de la santé et du bien-être des personnes;
- Stabilité des quartiers et cohésion au sein des collectivités;
- Collaboration entre les différents ministères et gouvernements pour élaborer des politiques et des programmes, partager l'information, assurer une responsabilisation et fournir un soutien central au développement économique communautaire.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.gov.mb.ca/csc/orientman/orientced.html>.

New Dawn Enterprises Limited

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : Plus ancienne société de développement communautaire (SDC) privée à but non lucratif et dirigée par des bénévoles au Canada, New Dawn Entreprises Limited soutient la création et l'exploitation d'entreprises locales qui contribuent à l'indépendance économique des collectivités.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Une SDC doit s'identifier à la collectivité qu'elle dessert et adopter une approche double tenant compte à la fois des objectifs de développement commerciaux et sociaux.
- L'une des principales préoccupations d'une SDC doit être *d'apprendre* comment devenir un instrument efficace dans la restructuration de la collectivité.
- La participation collective est la clé de l'établissement de collectivités viables sur les plans économique et social au Canada (les citoyens locaux doivent joindre leurs efforts et mettre à profit les meilleurs principes de planification, d'affaires et d'organisation pour répondre aux besoins de leur collectivité). Les membres de la collectivité doivent s'encourager dans l'atteinte d'un objectif commun.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.newdawn.ca/index1.htm>.

A-Way Express

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : A-Way Express est une initiative de développement économique communautaire offrant deux types de services : en tant qu'employeur permanent, elle procure des emplois souples et enrichissants à des consommateurs ou ex-consommateurs de services de santé mentale; en tant que service de messagerie, elle offre à ses clients la possibilité de montrer leur volonté d'aider en investissant dans une initiative de développement économique communautaire sans que cela n'entraîne pour eux des frais supplémentaires.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Possibilités d'emploi intéressantes pour tous les citoyens désireux de travailler;
- Éducation du marché sur les avantages des entreprises sociales;
- Objectifs à la fois sociaux et commerciaux;
- Soutien souple et à long terme.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.icomm.ca/away/away.html>

Les deux derniers modèles décrits ici – soit celui du Aspen Institute et du projet de développement communautaire basé sur les atouts de l'Institute for Policy Research – proviennent des États-Unis, mais sont utilisés actuellement par un certain nombre de collectivités canadiennes pour la mise en œuvre de leurs propres initiatives. Ces approches comptent parmi les plus populaires et celles qui suscitent le plus l'engagement des collectivités et des praticiens au Canada.

L'Institut Aspen

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale : L'institut Aspen soutient les CCI (Comprehensive Community Initiatives), des initiatives pluriannuelles déployées au sein de collectivités urbaines démunies aux prises avec un déclin économique, une isolation sociale et une absence de pouvoir sur le plan politique.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Adoption d'une perspective d'ensemble (maximiser les chances d'obtenir des résultats positifs en tenant compte à la fois des conditions sociales, économiques et physiques d'un quartier);
- Développement de la conscience communautaire (accent sur les processus participatifs contribuant au développement du leadership, au rehaussement du capital social, à l'établissement de réseaux personnels et au renforcement de la capacité d'une collectivité à s'améliorer);
- Reconnaissance de l'importance du renforcement des capacités locales;
- Développement du leadership au sein des collectivités et encouragement des partenariats et de la collaboration;
- Financement souple et à long terme.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.aspeninstitute.org/> .

Développement communautaire basé sur les atouts – Institute for Policy Research

Basé à la Northwestern University de Chicago, l'Institute for Policy Research est connu notamment pour le travail de John Kretzmann et John McKnight sur le thème du développement basé sur les atouts.

Approche globale en matière de développement communautaire et (ou) d'inclusion sociale :
L'institut prône le développement communautaire basé sur les atouts, à focalisation interne et fondé sur les relations.

Principes pour l'établissement de stratégies visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités canadiennes :

- Le processus de développement est basé sur les atouts – il mise sur les ressources que possède déjà la collectivité, les capacités de ses résidents et de ses travailleurs, et les associations et institutions en place dans la région, plutôt que de se concentrer sur ce qui manque, ce qui pose problème ou ce dont la communauté a besoin.
- La stratégie de développement communautaire repose sur les capacités des résidents locaux ainsi que des associations et institutions locales en matière de développement de programmes et de résolution de problèmes. Cette focalisation interne intense ne vise pas à minimiser le rôle qu'ont joué les forces externes dans la création des pénibles conditions des quartiers à faible revenu, ni la nécessité d'attirer des ressources additionnelles au sein des collectivités touchées. Elle vise simplement à faire ressortir l'importance primordiale de définir, investir, créer, croire et contrôler à l'échelon local.
- Dans un processus de développement communautaire basé sur les atouts et à focalisation interne, les relations jouent un rôle important. Par conséquent, l'un des principaux défis des intervenants en développement communautaire basé sur les atouts consiste à rebâtir constamment les relations entre et parmi les résidents locaux et les associations et institutions locales.

Pour en savoir plus, visitez le site suivant : <http://www.northwestern.edu/ipr/abcd.html> .

4. Cadre de recherche et d'apprentissage

Pour être en mesure d'explorer les obstacles qui empêchent bon nombre de collectivités canadiennes de participer pleinement à la société ainsi que de mesurer le potentiel de transformation découlant d'une intégration des principes d'inclusion sociale aux politiques publiques et à de vastes initiatives communautaires, nous réaliserons, en collaboration avec des partenaires de différentes collectivités canadiennes, une enquête suivie d'études de cas. Nous croyons que les approches les plus efficaces en matière d'inclusion sociale seront en grande partie basées sur les principes de base des modèles de développement économique communautaire et de développement communautaire présentés dans les sections précédentes. Toutefois, nous aimerions également découvrir et, éventuellement, développer davantage des pratiques communautaires tenant compte des multiples dimensions de l'inclusion sociale.

D'autres organismes canadiens, par exemple le Caledon Institute of Social Policy et le Conseil canadien de développement social, ont également conclu que la mise en relation des politiques sociales et économiques est essentielle pour « combattre la pauvreté, assurer une sécurité sociale et économique et atteindre la justice sociale »* (Caledon Institute, 2004). Le présent projet de recherche, par conséquent, mise sur le travail réalisé par des organisations comme le Caledon Institute et le Réseau canadien de DÉC en matière de politiques pour tenter de comprendre à quels défis sont confrontées les collectivités et quelles sont les multiples facettes des interventions nécessaires, ces dernières devant tenir compte des aspects structurels ou institutionnels de l'exclusion sociale et faire valoir le bien-fondé de changements sociaux majeurs. De plus, nous sommes intéressés à mettre à contribution le travail pratique de différentes organisations et initiatives qui réalisent actuellement des évaluations dont les résultats contribueront à notre compréhension de l'inclusion sociale.

Paramètres de recherche

Dans la section portant sur les enjeux conceptuels, nous avons identifié les différentes parties prenantes qui doivent joindre leurs efforts pour faire avancer la cause de l'inclusion sociale, c'est-à-dire les gouvernements, les collectivités, les institutions et les individus. Nous nous concentrerons ici sur les initiatives communautaires, déterminant tout d'abord quelles sont les pratiques efficaces et comment elles pourraient être améliorées, pour ensuite établir des recommandations en vue d'une contribution plus efficace des instances publiques.

À titre d'organisation pancanadienne à but non lucratif, nous mettrons à contribution les valeurs et les perspectives préconisées par nos membres dans la conception du projet.

- Nous intégrerons à notre recherche des analyses basées sur le sexe, la race et l'ethnicité, adoptant une perspective clairement axée sur l'inclusion sociale et cherchant à connaître le pouvoir de transformation potentiel des initiatives communautaires étudiées.
- Nous utiliserons l'optique d'inclusion (politique et outil) du RCDÉC pour nous guider dans le cadre du projet (voir la figure 2 dans l'annexe).
- Nous tâcherons de mener nos recherches d'une manière conforme aux valeurs et aux principes de l'inclusion sociale et du DÉC axé sur l'inclusion.

Méthodes de recherche

Bien que la question de l'inclusion sociale prenne une importance grandissante dans les discussions relatives à l'élaboration de politiques et aux pratiques communautaires au Canada, les recherches portant sur l'application pratique de celle-ci restent peu nombreuses. Dans une telle situation, soit lorsque « l'objet de la recherche est de comprendre ou de décrire un phénomène particulier sur lequel on sait peu de choses »*, il semble approprié d'utiliser une méthodologie de recherche qualitative (Field et Morse 1985 : 11). Nous avons choisi de baser notre projet sur les principes qualitatifs de la recherche participative et de la recherche-action participative, en particulier ceux décrits par Hall (1992), Fals Borda (1991, 2001), Maguire (1987, 2001) et Park (1993, 2001). Ces stratégies de recherche nous semblent particulièrement appropriées parce qu'elles tirent leur source des collectivités et de l'action sociale des femmes et des hommes vivant dans des régions du monde défavorisées et exclues. De plus, la recherche-action participative intègre des principes correspondant à notre vision de l'inclusion sociale, notamment les suivants :

1. La problématique ou les questions visées par la recherche tirent leur source d'une collectivité ou d'un lieu de travail;
2. Toute personne a la capacité de développer des connaissances et d'établir des théories;
3. Les personnes désavantagées sur le plan du pouvoir en raison de leur ethnicité, de leur sexe, de leurs capacités, de leur orientation sexuelle ou de leur âge sont dans une position privilégiée en termes d'aptitude à analyser leur propre situation;
4. Les méthodes d'étude des contextes communautaires sont variées et peuvent être de nature quantitative ou qualitative;
5. Les membres des collectivités ou des groupes faisant l'objet de la recherche doivent avoir le contrôle sur l'analyse des résultats de recherche ou y participer à part égale;
6. Le processus de recherche participative est tout à la fois une forme d'apprentissage, d'action collective et d'analyse;
7. La recherche appartient avant tout à la collectivité qui en fait l'objet, et l'on doit s'assurer que les méthodes et le langage utilisés pour la diffusion des résultats font en sorte que ces derniers sont bien compris par les membres de la collectivité, qui seront ainsi davantage portés à s'engager;

8. Toutes les connaissances sont de nature relationnelle et tiennent compte des formes de vie humaines et matérielles. (Fals Borda, 2001)

Toujours dans le respect des principes fondamentaux de la recherche-action participative, nous nous intéresserons également au profil des collectivités (Smith et al, 1997) ainsi qu'aux stratégies d'apprentissage communautaire (Faris, 2001b; Downing, 2002; Rubenson, 2002) et à d'autres moyens créatifs de développer et de diffuser les connaissances, notamment le cinéma et la vidéo, le théâtre grand public, les programmes d'éducation populaire (Arnold, 1983), la chanson, la narration, la poésie, la danse, la sculpture et d'autres formes artistiques. Nous aimerions également savoir de quelle façon ces techniques participatives sont mises en pratique actuellement au sein des collectivités canadiennes pour renforcer l'autonomie des citoyens et favoriser leur participation active à la société.

Prochaines étapes

Bien que la méthodologie de recherche-action participative puisse donner lieu à des modifications considérables tout au long du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation des plans et des initiatives, et au fur et à mesure que les étapes à suivre sont évaluées et réévaluées par les partenaires communautaires, les éléments ci-dessous feront partie de notre processus de recherche :

1. Nous établirons un profil des pratiques efficaces, examinant à la fois les particularités et les éléments communs des approches communautaires à multiples facettes visant à favoriser l'inclusion sociale au sein des collectivités urbaines, rurales, nordiques et autochtones désavantagées. Le profil sera établi en deux étapes, soit une enquête et des études de cas. Dans le cadre de l'enquête, nous identifierons à l'aide du répertoire des partenaires du Réseau canadien de DÉC les organisations qui utilisent des approches à multiples facettes, et communiquerons avec elles pour obtenir de l'information sur leurs pratiques et approches. La taille de l'échantillon sera d'au moins 50 répondants. Par la suite, nous préparerons un rapport analysant les différentes pratiques recensées.

En fonction des résultats de l'enquête, nous choisirons un certain nombre de collectivités auprès desquelles seront menées des études de cas. Au moins une collectivité de chacun des secteurs urbain, rural, nordique et autochtone sera sélectionnée. Nous serons ainsi à même de mieux comprendre de quelle façon l'approche à multiples volets adoptée par une collectivité lui permet de maîtriser les facteurs l'empêchant de participer pleinement à la société et contribue à éliminer les obstacles à l'inclusion sociale interdépendants qui s'exacerbent mutuellement. Le tableau reproduit dans l'annexe (figure 1) illustre les types d'activités, d'éléments et de résultats qui pourraient s'avérer des indicateurs de l'inclusion sociale au sein des collectivités faisant l'objet d'études de cas.

2. Nous dresserons une liste des indicateurs socioéconomiques des désavantages relatifs dans les collectivités rurales, autochtones et urbaines. Le nombre de collectivités étudiées dépendra de la disponibilité des données. Idéalement, nous disposerons de séries de données chronologiques recueillies sur plusieurs années, nous permettant d'établir des comparaisons longitudinales. Le rapport final de cette étape présentera de la documentation pertinente, un cadre conceptuel et des détails sur le positionnement des indicateurs clés dans ce cadre.

3. Nous créerons une ressource de développement des compétences qui servira à faire connaître les résultats du projet et à soutenir la formation et le perfectionnement professionnel des praticiens en milieu communautaire et des membres de leurs organisations. Développée conjointement avec des établissements postsecondaires qui participent à l'éducation en développement communautaire, cette ressource sera conçue et déployée comme un outil de formation des formateurs, pouvant ainsi être intégrée à des programmes de formation existants en tant que nouveau module ou être offerte séparément par des fournisseurs d'assistance technique dans une collectivité donnée.

4. Nous mettrons à la disposition des praticiens différents outils, notamment des études de cas, des guides pratiques et des ressources en ligne, afin de les aider dans leur travail. Le Portail de DÉC offre déjà des outils proposés dans le rapport *Profil du DÉC au Canada*, publié récemment par le Réseau canadien de DÉC. Toutefois, cette banque d'outils doit être enrichie. À cette étape de notre projet, nous analyserons donc les outils existants et déterminerons ceux qui manquent. Par la suite, nous prendrons des mesures concrètes et proactives pour recueillir des exemples d'outils utiles et les rendre disponibles afin d'enrichir la banque de ressources du portail de DÉC. Les questions relatives à l'acquisition et à l'utilisation des nouveaux outils par les praticiens pourraient faire l'objet d'une activité d'apprentissage par des pairs.

5. Nous organiserons cinq activités pancanadiennes d'apprentissage et de nombreuses activités régionales à l'intention des praticiens et autres parties prenantes, des réunions du Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire, des activités régionales de consultation et de partage des résultats, un dialogue avec le secteur privé et philanthropique, un dialogue avec le gouvernement, des présentations lors du Congrès pancanadien de DÉC de 2004 à Trois-Rivières (Québec) du 19 au 22 mai et, enfin, des présentations sur les résultats et l'apprentissage tirés de notre projet lors du Congrès pancanadien de 2006.

6. Nous établirons un rapport final renfermant nos conclusions et des recommandations en matière de politiques à l'intention de tous les ordres gouvernementaux. Ce rapport sera basé sur la présente étude documentaire, notre profil socioéconomique, les conclusions de nos études de cas ainsi que les dialogues avec les secteurs public et privé.

5. Conclusions

Lors d'une série de conférences organisées par l'université de Toronto sur les thèmes de l'individu, de la collectivité, des structures économiques et de l'environnement, Dennis Raphael (1999) déclarait :

« En plus d'avoir des répercussions négatives sur la santé et le bien-être des Canadiens les moins biens nantis, les inégalités économiques contribuent à saper les fondements de notre société civile. Un nombre grandissant d'études démontrent que les sociétés où les inégalités économiques sont majeures commencent à montrer ce que l'on appelle « les symptômes de la désintégration ». Ces symptômes se manifestent sous différentes formes, allant d'une augmentation des cas de maladie ou de mort prématurée au déclin de l'engagement et de la participation civile et des infrastructures communautaires (...). Il est important de savoir que ces menaces ont le potentiel de nuire à la santé et au bien-être personnel de tous les Canadiens, y compris les mieux nantis. »*

En effet, la pauvreté et l'exclusion sociale entraînent non seulement des préjudices moraux et des perturbations sociales, mais également des coûts très élevés. Le Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire se donne pour mission d'étudier les pratiques communautaires qui contribuent le mieux à l'élimination des obstacles à l'inclusion sociale et de déterminer, conjointement avec les praticiens, comment rendre ces pratiques encore plus efficaces.

Notre analyse documentaire soulève bon nombre de questions, que nous continuerons d'examiner tout au long du projet de recherche. Toutefois, elle nous permet également de tirer certaines conclusions. Premièrement, elle corrobore l'argument convaincant de Jim Silver (2000 : préface) quant au fait que « les mesures néo-libérales instituées au cours des dernières années par les gouvernements fédéral et provinciaux, qui sont basées sur les forces du marché "libre", sont un échec (...). Les programmes à orientation descendante axés sur le marché libre et l'économie des effets de retombée, qui sont conçus et offerts aux personnes pauvres par des représentants du gouvernement plutôt qu'en partenariat avec celles-ci, ne fonctionnent tout simplement pas »*.

Deuxièmement, nous avons conclu que les stratégies efficaces sont celles qui sont conçues et dirigées par les personnes aux prises avec l'exclusion sociale et économique dans la vie de tous les jours. Étant donné que la pauvreté et les autres dimensions de l'exclusion sociale sont des phénomènes complexes à facettes multiples et pour lesquels il n'existe pas de solution unique, les solutions permettant aux individus et aux collectivités de mettre en place des changements sociaux significatifs et durables doivent elles-mêmes comporter de multiples facettes.

Enfin, les efforts collectifs des personnes touchées par la pauvreté pour résoudre elles-mêmes leurs problèmes, avec bien sûr les soutiens appropriés, constituent les meilleurs moyens de rehausser l'inclusion sociale. En effet, « les initiatives communautaires sont un élément *essentiel* de toute tentative réelle pour éliminer la pauvreté à long terme au Canada. »* (Silver, 2000 : préface)

Bien que nous puissions tirer bon nombre de leçons des expériences européennes en matière d'inclusion et d'exclusion sociale, les modèles étudiés sont limités parce qu'ils n'adoptent pas une vision globale par rapport au changement social; ils ont tendance à trop se baser sur des analyses du marché du travail. Notre analyse documentaire nous amène à envisager des approches plus complètes, qui semblent mieux adaptées pour cerner les enjeux complexes auxquels sont confrontées les collectivités démunies.

De nombreux projets communautaires sont en cours au Canada. Nous voulons en savoir plus sur les pratiques qui favorisent l'inclusion sociale, les soutenir et, éventuellement, les rendre encore plus efficaces pour en faire profiter tous les Canadiens.

6. Tableaux et annexes

Groupe de recherche

Le projet de recherche sera mené par une équipe de membres du personnel qui comprend le directeur général du Réseau canadien de développement économique communautaire, Rupert Downing, le directeur du programme d'apprentissage communautaire, Mike Toye, ainsi que cinq coordonnateurs régionaux : Ellie Langford Parks (Colombie-Britannique/Yukon), Brendan Reimer (Prairies et Territoires du Nord), Monique Beaudoin (Ontario), Daniel Champagne (Québec) et Seth Asimakos (région atlantique). Un comité consultatif de projet, dont les membres proviennent d'organisations œuvrant dans des initiatives communautaires visant à accroître l'inclusion sociale et l'autosuffisance économique, a été formé pour donner régulièrement son avis à diverses étapes de développement du projet. La liste des membres du comité consultatif de projet se trouve ci-dessous. L'équipe de projet pourra également bénéficier de la participation du conseil pancanadien sur les politiques, du comité des adhésions et du comité de formation des praticiens et praticiennes du RCDÉC, et utilisera la politique d'inclusion du RCDÉC pour assurer une représentation efficace à toutes les étapes de la recherche. Voir figure 2 – Optique d'inclusion : politique et outil du Réseau canadien de DÉC.

Membres du comité consultatif de projet (*en date du 10 juillet 2004*)

| Personne | Organisme |
|-----------------------|---|
| Larry Casper | Central Interior First Nations CFDC, Kamloops, Colombie-Britannique |
| Anne Docherty | Storytellers Foundation, Hazelton, Colombie-Britannique |
| Norman Greenberg | Affirmative Industry Association of Nova Scotia, Dartmouth, Nouvelle-Écosse |
| Rosalind Lockyer | PARO, Thunder Bay, Ontario |
| Nanette McKay | North End Community Renewal Corporation, Winnipeg, Manitoba |
| Pierre Morrissette | RESO, Montréal, Québec |
| Rodd Myers, Lisa Hari | MCC Alberta-Employment Development, Calgary, Alberta |
| Len Usiskin | Quint Development Corporation, Saskatoon, Saskatchewan |
| Joe Valvasori | Learning Enrichment Foundation, Toronto, Ontario |
| Jacques Carrière | Programme d'assistance technique au développement économique communautaire, Ottawa, Ontario |

Figure 1 – Une optique d’inclusion : cahier d’exercices pour un regard sur l’exclusion et l’inclusion socio-économiques

| Éléments d'exclusion | Dimension | Éléments d'inclusion |
|---|----------------------|---|
| Désavantage , peur des différences, intolérance, stéréotype sexuel, oppression historique, privation socioculturelle. | Culturelle | Importance égale accordée à la contribution des femmes et des hommes à la société, reconnaissance des différences, respect de la diversité, identité positive, éducation antiraciste. |
| Pauvreté , chômage, emploi non conventionnel, revenu insuffisant pour les besoins fondamentaux et la participation à la société, stigmatisation, embarras, inégalité, écart des revenus, privation, insécurité, dépréciation de la prestation des soins, analphabétisme, accès impossible à l'éducation. | Économique | Revenu adéquat pour les besoins fondamentaux et la participation à la société, élimination de la pauvreté, emploi, possibilité de perfectionnement personnel, sécurité personnelle, développement durable, réduction des écarts, respect et soutien de la prestation de soins. |
| Handicap , restrictions fondées sur les limites physiques, surmenage, stress, sous-évaluation des actifs disponibles. | Fonctionnelle | Capacité de participer , possibilités de développement personnel, rôle social apprécié, reconnaissance de la compétence. |
| Marginalisation , réduction au silence, barrières à la participation, dépendance envers les institutions, aucun choix, pas de participation à la prise de décisions. | Participative | Autonomisation , liberté de choisir, contribution à la collectivité, accès aux programmes, ressources et soutien, participation à la prise de décisions, action sociale. |
| Barrières aux déplacements , accès restreint aux espaces publics, distanciation sociale, environnements hostiles ou malsains, absence de moyens de transport, environnements non viables. | Physique | Accès aux lieux publics et aux ressources de la collectivité, proximité physique et possibilités d'interaction, environnements sains, accès aux moyens de transport, viabilité. |
| Déni des droits de la personne , politiques et lois restrictives, blâme de la victime, gestion à court terme, gestion unidimensionnelle, restriction de l'admissibilité aux programmes, manque de transparence dans la prise de décisions. | Politique | Affirmation des droits de la personne , lois et politiques habilitantes, protection sociale des groupes vulnérables, suppression des barrières systémiques, volonté d'agir, gestion à long terme, gestion multidimensionnelle, participation des citoyens, prise de décisions transparentes. |
| Isolation , ségrégation, prise de distance, compétitivité, violence et mauvais traitements, peur, honte. | Relationnelle | Appartenance , proximité sociale, respect, reconnaissance, coopération, solidarité, soutien familial, accès aux ressources. |
| Discrimination , racisme, sexisme, homophobie, restriction de l'admissibilité, aucun accès aux programmes, barrières à l'accès, dissimulation de renseignements, ministères en vase clos, compétences des différents gouvernements, communications secrètes ou restreintes, frontières rigides. | Structurelle | Admissibilité , accès aux programmes, voies d'accès transparentes, action positive, renforcement des capacités de la collectivité, liens entre les ministères, liens entre les gouvernements, responsabilisation, ouverture des voies de communication, possibilités de changement, souplesse. |

Source : Shookner (2002), p. 5

Figure 2 – Optique d’inclusion : politique et outil du Réseau canadien de DÉC

Créé par le groupe de travail sur l’inclusion : Ellie Parks, Natasha Jackson, Colin Bérubé et Daina Maslach, juillet 2003.

Lettre aux membres du RCDÉC accompagnant l’outil d’inclusion

Aux membres du RCDÉC,

Le groupe de travail sur l’inclusion a été mis sur pied en réponse à une proposition d’un membre lors de l’assemblée générale annuelle de 2002. Bien que des efforts visant à favoriser l’inclusion aient été réalisés précédemment, le RCDÉC a reconnu le besoin de s’assurer que le Réseau représente et reflète la diversité de la communauté de DÉC et de la société canadienne. Ce groupe de travail a tenté de formaliser et de structurer ces efforts, par la création d’une politique qui définit explicitement l’engagement du RCDÉC envers l’inclusion, et fournit une liste de contrôle pour aider les membres à s’assurer que leurs activités de recherche, de diffusion et d’embauche sont inclusives.

Le groupe de travail a eu de la difficulté à mener cette tâche à bien. Il n’est pas facile de définir l’inclusion et de discuter de sujets qui entraînent souvent un malaise. « Les sujets de la race, de l’origine ethnique, du sexe, de l’orientation sexuelle mettent en cause des émotions profondes et complexes, et les participants à ces discussions ont fréquemment des points de vue très différents. »* (Jan Masaoka). Nous espérons que notre travail servira à formaliser le processus d’évaluation des pratiques et des politiques du Réseau, mais nous savons que le malaise engendré par ces sujets peut pousser à les éviter.

Après de nombreuses discussions et de longues recherches, nous avons élaboré une définition ad hoc de l’inclusion qui reconnaît trois hypothèses sous-jacentes :

1. La discrimination et le racisme sont présents mais ne sont pas toujours évidents dans notre société;
2. Les personnes se définissent elles-mêmes par diverses caractéristiques, notamment leurs antécédents culturels, leur sexe, leur race, leur orientation sexuelle et leur statut socioéconomique;
3. Les pratiques actuelles favorisent la ségrégation plutôt que l’intégration des questions liées à la diversité.

Notre définition ad hoc de l’inclusion est la suivante :

L'inclusion reconnaît, favorise, tire parti et valorise les antécédents, les expériences et les différences uniques de toutes les personnes, en créant un environnement dans lequel elles veulent demeurer en tant que participants actifs – une atmosphère de confiance, de sécurité, d'égalité et de respect dans lequel les barrières qui excluent les personnes et les collectivités sont identifiées et éliminées. S'il est impossible de les éliminer, l'importance de ces barrières est réduite et leur présence est compensée par un élément positif.

Nous souhaitons que par l'entremise de la discussion, de la réflexion et de l'application de l'outil d'inclusion, les membres du RCDÉC s'engagent à trois niveaux différents :

1. **Sensibilisation** – reconnaître nos idées personnelles relativement à ces différences (ou en être conscient) : notre propre identité culturelle, l'égalité des sexes et la sensibilisation à d'autres races ou cultures;
2. **Acquisition de connaissances** – comprendre comment les valeurs sont acquises et communiquées par des attitudes;
3. **Changement de comportement** – agir chaque jour en étant sensible aux autres et respectueux. (Source : *Gestion de la diversité* et *Un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination* – Pêches et Océans Canada).

Ce travail souligne la volonté des membres et du personnel du RCDÉC de prendre des mesures proactives afin de nous assurer d'adopter des pratiques inclusives dans nos activités de recherche de candidats, de recrutement et d'embauche. Le groupe de travail sera ensuite dissout et chaque membre et comité sera responsable d'évaluer ses propres pratiques et politiques afin de s'assurer qu'elles sont inclusives. Le conseil du RCDÉC est l'entité responsable de veiller à ce que cette politique, comme toutes les autres politiques du RCDÉC, soit mise en œuvre et respectée.

Veuillez recevoir nos sincères salutations.

Le groupe de travail sur l'inclusion

Ellie Parks, Natasha Jackson, Colin Berube, Daina Maslach

Outil Optique d'inclusion

Bien que la liste ne soit pas exhaustive, les groupes suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière en matière d'inclusion : les peuples autochtones, les personnes ayant une déficience, les membres des minorités visibles, les francophones, les jeunes et les femmes. Il faudrait également accorder une certaine attention à l'équilibre entre les ressources rurales et

urbaines, ainsi qu'entre les ressources du Nord et des régions éloignées et les ressources régionales.

Répondez aux questions suivantes en insérant le terme approprié. Veuillez noter que le terme « projet » peut se rapporter à une politique, à une recherche, à un événement, à un programme de prise de contact ou à une activité.

1. Quels sont les objectifs ou les personnes visés par le projet prévu? Qui en bénéficiera? Est-ce que quelqu'un en est ou en sera exclu?
2. Est-ce que _____ ont été consultés au sujet du projet? Participent-ils à sa gouvernance? Quelle est la représentation dans un comité de planification ou de direction?
3. Est-ce que cette politique s'attaque aux barrières existantes (géographiques, linguistiques, raciales et financières?) Quelle barrière (sociale, culturelle ou économique) pourrait empêcher _____ de participer?
4. Quels types de soutien (formation, traduction, accès à des services de garde, accès à des subventions) doivent être mis en place pour permettre à _____ de participer? Quels facteurs doivent être pris en compte?
5. La conception et la mise en œuvre de la recherche cherchent-elles à accroître la représentation des groupes désignés? Tous les groupes sont-ils représentés et peuvent-ils se faire entendre?
6. Y a-t-il des modifications qui pourraient être apportées à la planification de la politique, de la recherche ou de l'événement qui favoriseraient et encourageraient la participation de tous?
7. Par qui cet événement, cette politique ou cette recherche sera-il (elle) évalué(e), et de quelle façon? Des mesures du succès ou des étapes ont-elles été définies pour évaluer les résultats obtenus? Tous ont-ils eu la possibilité de participer à l'évaluation?
8. L'ensemble des membres et les membres de chaque comité reflètent-ils la diversité des individus et des groupes?

7. Références⁷

- Absolon, K. & E. Herbert. (1997). « Community action as a practice of freedom: A First Nations perspective » dans B. Wharf & M. Clague, Eds., *Community organizing: Canadian experiences* (pp. 205-227). Toronto : Oxford University Press.
- Alderson, Lucy et Melanie Conn. (1988). *More than Dollars: A Study of Women's Community Economic Development in British Columbia*. Vancouver : WomenFutures Community Economic Development Society.
- Alderson, Lucy, Melanie Conn, Janet Donald, Molly Harrington et Leslie Kemp. (1993). *Counting Ourselves In: A Women's Community Economic Development Handbook*. Vancouver: WomenFutures Community Economic Development Society/SPARC.
- Anderson, K. (2000). *A Recognition of Being: Reconstructing Native Womanhood*. Toronto: Second Story Press.
- Anderson, John. (2003). « Aboriginal Children in Poverty in Urban Communities: Social exclusion and the growing racialization of poverty in Canada. » Présentation au sous-comité sur les enfants et les jeunes à risque du comité permanent sur le développement des ressources humaines et le statut des personnes ayant une déficience. Publié par le Conseil canadien du développement social. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/pr/2003/aboriginal.htm>
- Arnold, R. (1983). *Educating for a change*. Toronto : Between the Lines.
- Arundel, Caryl and Associates. (2003). « Falling Behind: Our Growing Income Gap. » Rapport élaboré par la Fédération des municipalités canadiennes – système de création de rapports sur la qualité de la vie. Disponible à l'adresse : <http://www.fcm.ca/qol3/igfull.pdf>
- Barata, P. (2000). « Social exclusion in Europe: Survey of literature. » Toronto: Laidlaw Foundation. Disponible à l'adresse : http://www.laidlawfdn.org/page_1213.cfm
- Barnsley, J. & D. Ellis. (1992). *Research for change: Participatory action research for community groups*. Vancouver : Women's Research Centre.
- Bauen, Rebecca, Bryan Baker et Kirk Johnson. (1996). *Sustainable Community Checklist*. Seattle, Washington : University of Washington.
- Berman, Y. et Phillips, D. (2000). « Indicators of social quality and social exclusion at national and community levels » dans *Social Indicators Research* (50), pp. 329-350.
- Bingham, Richard D et Robert Mier, Eds. (1993). *Theories of Local Economic Development: Perspectives from Across the Disciplines*. Newbury Park, CA : Sage Publications.

⁷ Toutes les adresses Internets ont été vérifiées le 27 juillet 2004

- Blakely, E., et A. Aparicio. (1990). « Balancing social and economic objectives: The case of California's community development corporations » dans *Journal of the Community Development Society* (21), pp. 115-128.
- Bollman, R. (Ed.). (1998). « Local development in Quebec. » Working Paper Series, No. 11. Brandon, MB: Canadian Rural Restructuring Foundation.
- Boothroyd, P. et C.H. Davis. (1993). « Community economic development: Three approaches » dans *Journal of Planning Education and Research* (12), pp. 230-240.
- Bourgignon, François. (1999). « Absolute Poverty, Relative Deprivation and Social Exclusion. » Villa Borsig Workshop Series, Inclusion, Justice and Poverty Reduction. Disponible à l'adresse : <http://www.dse.de/ef/poverty/bourgign.htm>
- Brant-Castellano, M. (1993). « Aboriginal organizations in Canada: Integrating participatory research » in P. Park, M. Brydon-Miller, B. Hall and T. Jackson, Eds., *Voices of change: A theoretical and methodological perspective* (pp.145-155). Westport, CT: Bergin & Garvey.
- British Columbia Ministry of Community Development, Cooperatives and Volunteers. (2000). Learning communities: A new approach to creating resilient and sustainable communities.
- Britton, Liz et Jo Casebourne. (2002). « Defining Social Inclusion. » Centre for Economic and Social Inclusion Working Brief #136: July. Disponible à l'adresse : http://www.cesi.org.uk/newsite2002/publications/wb/W136/html/defining_social_inclusion.pdf
- Bynner, John. (1998). « Use of Longitudinal Data in the Study of Social Exclusion. » OECD: Centre for Educational Research and Innovation. Disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/20/15/1856691.pdf>
- Cabaj, Mark et Louise Kearney. (2003). « The Poverty Matrix: Understanding Poverty in Your Community. A Tool for Vibrant Communities. » Waterloo, ON : Tamarack Institute for Community Engagement. Disponible à l'adresse : http://www.tamarackcommunity.ca/downloads/tools/poverty_matrix2e.pdf
- Cajete, G. (1994). *Look to the mountain: An ecology of indigenous education*. Durango, CO : Kivaki Press.
- Caledon Institute for Social Policy. (aucune date). « An Overview: The Caledon Institute for Social Policy. » Ottawa. Disponible à l'adresse : <http://www.caledoninst.org>
- Canadian CED Network. (2003). « Strengthening Canada's Communities: Towards a New Community Agenda. » Victoria, C.-B. Disponible à l'adresse : <http://ccednet-rcdec.ca/en/docs/pubs/PolicyBrochureFinal.pdf>
- Canadian CED Network. (2002). « Investing in Canada's Communities: CCEDNet's Policy Framework. » Victoria, C.-B. Disponible à l'adresse : http://ccednet-rcdec.ca/en/docs/pubs/Policy_Framework_2002.pdf
- Programme de politiques du RCDEC (2002) « Investir dans nos collectivités canadiennes ». Disponible à l'adresse : http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/docs/pubs/Programme_politiques_2002.pdf
- Canadian CED Network. (1999). « A policy framework to scale up CED in Canada » dans *Making Waves* (10:4), pp. 21-32.

- Canadian Cooperative Association. (aucune date). « Building Assets in Low Income Communities: Policy Research on the Co-operative Model. » A Building Community Assets Research Report. Disponible à l'adresse : <http://www.buildingcommunityassets.coop/en/publications.html>
- Canadian Council on Social Development. (2003). « Imagining a future of inclusion. » Présentation au comité permanent sur les finances de la Chambre des Communes. Consultations pré-budgétaires. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/pr/2003/budget03/prebudget03.pdf>
- Canadian Council on Social Development. (2000). « Social Cohesion in Canada: Possible Indicators. » Rapport élaboré par le Réseau de la cohésion sociale, ministère du Patrimoine canadien et ministère de la Justice. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/pubs/2001/si/sra-542.pdf>
- Cattell, V. (2001). « Poor people, poor places, and poor health: The mediating role of social networks and social capital » dans *Social Science and Medicine* (52), pp. 1501-1515.
- Centre d'Excellence pour la Santé des Femmes – Région des Maritimes. (2000a). « L'inclusion sociale et économique : Est-ce que nos stratégies nous la ferons atteindre? » Halifax. Disponible à l'adresse <http://www.acewh.dal.ca/inclusion-preface-fr.htm>
- Centre d'Excellence pour la Santé des Femmes – Région des Maritimes. (2000b). *Inclusion Project Information Kit*. Disponible à l'adresse : <http://www.acewh.dal.ca/inclusion-kit.htm>
- Centre d'Excellence pour la Santé des Femmes – Région des Maritimes. (2000c). « Health and social policy are everyone's business: Collaboration and social inclusion in Nova Scotia and Prince Edward Island. » Policy Discussion Series Paper No. 5. Disponible à l'adresse : <http://www.acewh.dal.ca/eng/reports/Nspeie.pdf>
- Chanan, G. (2000). « Community responses to social exclusion » in J. Percy-Smith, Ed., *Policy responses to social inclusion*. Philadelphia : Open University Press, pp. 201-215.
- Chorney, Paul, Garry Loewen et Farley Cates. (2003). « Summary of Community Development and Community Economic Development in Winnipeg. » Élaboré pour Building on the Momentum - CD/CED Gathering.
- Clutterbuck, Peter. (2001). « Social Inclusion and Community Participation. » Présentation pour le CCSD/Laidlaw Foundation Conference on Social Inclusion, 8-9 novembre. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/pc.htm>
- Cohen, C.J. (1999). « Social capital, intervening institutions and political power. » Rapport pour la Ford Foundation Conference: Social Capital in Poor Communities - Building and Utilizing Social Assets to Combat Poverty. Disponible à l'adresse : <http://www-personal.umich.edu/~qmarkus/ccohen.html>
- Community Development Foundation. (2004). « Social Inclusion and Community Development Practice. » Disponible à l'adresse : <http://www.cdf.org.uk/html/socinc.html>. Accès : 10 juin 2004.
- Conseil économique du Canada. (1990) « La relance locale : pour une approche communautaire du développement » Ottawa : Approvisionnement et Services Canada.

- Cousins, Christine. (1999). « Social Exclusion in Europe: Paradigms of social disadvantage in Germany, Spain, Sweden and the United Kingdom » dans *Policy and Politics* (26:2), pp. 127-146.
- Crawford, Cameron. (2003). « Towards a Common Approach to Thinking about and Measuring Social Inclusion » Document élaboré pour : What do we Know and Where do we Go? Conférence commanditée par le Conseil canadien sur le développement social et Développement des ressources humaines Canada, 27-28 mars. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/crawford.pdf>
- Daniel, Celso. (2001). « Integrated programme for social inclusion in Santo Andre, Brazil. » Présentation par le maire de Santo André, Brazil au comité thématique Istanbul +5.
- Davis, Laura. (2003). « Development of Federal Tax Credits to Support Community Investment in Canada » Victoria, C.-B. Canadian Community Economic Development Network. Disponible à l'adresse : http://ccednet-rcdec.ca/en/docs/pubs/Tax_Credits_for_Investment.pdf
- de Soto, Hernando. (2000). *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. New York: Basic Books.
- Dechman, Margaret K. (2003). « Building an Inclusive Policy and Research Agenda. » Document élaboré pour : What do we Know and Where do we Go? Conférence commanditée par le Conseil canadien sur le développement social et Développement des ressources humaines Canada, 27-28 mars. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/dechman.pdf>
- Demaziere, C. et P. Wilson, Eds. (1996). *Local economic development in Europe and the Americas*. New York: Mansell.
- Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, région de l'Atlantique, Santé Canada. (aucune date). « La pauvreté : exclusion sociale et économique. » Halifax. Disponible à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/regions/atlantic/work/e_c_1.html
- Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, région de l'Atlantique, Santé Canada. (2001). « Apprentissage clé numéro deux tiré de la DGSPSP, région de l'Atlantique sur l'intégration sociale et économique, 1998-2000 » Halifax. Disponible à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/regions/atlantic/pdf/key_learning_two_f.pdf
- Downing, Rupert. (2003). « Examples of Community Learning and Development Initiatives in Canada. » Présentation pour Policy Think Tank on Learning Communities.
- Downing, Rupert. (2002). « Bridging Aboriginal digital and learning divides. » Rapport du Bureau des technologies d'apprentissage auprès des collectivités autochtones. Manuscrit non publié.
- Edwards, Peggy. (aucune date). « The Social Determinants of Health: An Overview of the Implications for Policy and the Role of the Health Sector. » Aperçu de la conférence « Social Determinants of Health Across the Life-Span », York University, novembre 2002. Disponible à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/phdd/pdf/overview_implications/01_overview_e.pdf
- Esteva, Gustavo et M.S. Prakash. (1998). *Grassroots Postmodernism: Remaking the Soil of Culture*. Londres : Zed Books.

- Evans, P. (1997). « Government Action, Social Capital and Development: Reviewing the Evidence on Synergy » dans *State-Society Synergy: Government and Social Capital in Development*. University of California International and Area Studies Digital Collection. Disponible à l'adresse : <http://repositories.cdlib.org/uciaspubs/research/94/>
- Falk, I. et L. Harrison. (1998). « Indicators of social capital: Social capital as the product of local interactive learning processes. » Centre for Research and Learning in Regional Australia. Disponible à l'adresse : <http://www.crlra.utas.edu.au/>
- Falk, I. (1997). « Community learning: Using learning to re-think community well-being. » *Network* (57).
- Fals Borda, O. (2001). « Participatory (action) research in social theory: Origins and challenges » dans Reason, P. et H. Bradbury, Eds., *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*. New York : Sage.
- Fals Borda, O. et A. Rahman, Eds. (1991). *Action and knowledge: Breaking the monopoly with PAR*. New York et Londres : Apex Press and Intermediate Technology Publications.
- Faris, R. (2001a). « Learning communities: Villages, neighbourhoods, towns, cities, and regions preparing for a knowledge-based society. » Document élaboré pour Centre for Curriculum, Transfer & Technology, Victoria, C.-B. Disponible à l'adresse : <http://members.shaw.ca/rfaris/docs/LCdigest.pdf>
- Faris, R. (2001b). « Sculpting a learning community on its own terms: The Upper Skeena » in *Journal of Lifelong Learning Initiatives*, (25), pp. 15-18.
- Field, Peggy A. et Janice Morse. (1985). *Nursing Research: The Application of Qualitative Approaches*. Rockville, Maryland : Aspen Publishers.
- Flora, Cornelia et Jan Flora (2000). « Social Capital and Community Driven Development » élaboré pour le groupe de discussion « Let's Talk » de la World Bank's Social Capital. Disponible à l'adresse : <http://www.worldbank.org/poverty/scapital/sctalk>
- Fontan, Jean-Marc. (2004). « The Social Economy in Québec » Présentation donnée au cours de l'événement Pan-Canadian Community Development Learning Network Think Tank Meeting, 30 janvier, Vancouver.
- Fontan, Jean-Marc. (1993). « A Critical Review of Canadian, American, and European Community Economic Development Literature. » Vancouver : Centre for Community Enterprise. Disponible à l'adresse : <http://www.cedworks.com>
- Frank, Flo et Anne Smith. (1999). Guide de développement des collectivités. Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (Section d'apprentissage et du perfectionnement au marché du travail, Développement des ressources humaines Canada). Disponible à l'adresse : http://www.hrsdc.gc.ca/en/epb/sid/cia/comm_deve/cdhbooke.pdf
- Frank, Jeff. (2003). « Faire du capital social une notion utile pour les politiques publiques » dans *Horizons* (6:5). Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pp. 3-6. Disponible à l'adresse : http://policyresearch.gc.ca/v6n3_f.pdf

- Fréchet, Guy et Pierre Lanctôt. (2003). « Pauvreté, inégalités et exclusion sociale au Québec. » *Santé, Société et Solidarité : Revue de l'observatoire de la santé et de la solidarité*. (1), pp. 21-34.
- Freiler, Christa. « Closing the Distance: Social Inclusion, Vulnerability and the Well-Being of Children and Families. » Toronto : Laidlaw Foundation.
- Freiler, C. (2001). « From experiences of exclusion to a vision of inclusion: What needs to change? » Présentation pour l'événement CCSD/Laidlaw Foundation Conference on Social Inclusion, 8-9 novembre. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/cf2.htm>
- Gambone, Alberti. (1998). *Challenges of Measurement in Community Change Initiatives*. The Aspen Institute.
- Gareau, Francine et William A. Ninacs. (2004). « Review of French-Language Literature on Concepts Related to Social Inclusion. » Victoriaville, Québec : La Coopérative La Clé. Document non publié commandé par le Réseau canadien de DÉC.
- Gauthier, Madeleine. (1995). « L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord. » *Lien social et politiques - RIAC*, (34), pp.151-156.
- Gilbert, Nathan. (2003). « Laidlaw Foundation's Perspective on Social Inclusion." Paper prepared for: What do we Know and Where do we Go? » Conférence commanditée par le Conseil canadien sur le développement social et Développement des ressources humaines Canada, 27-28 mars. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/gilbert.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2002). « Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage : la Stratégie d'innovation du Canada. Sommaire. » Disponible à l'adresse : <http://www.innovationstrategy.gc.ca>
- Green, H. et A. Haines. (2002). *Asset building and community building*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Guildford, Janet. (2000). « Making the Case for Social and Economic Inclusion. » Population and Public Health Branch, Atlantic Region, Health Canada. Disponible à l'adresse : <http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/regions/atlantic/documents/index.html#social>
- Guildford, Janet (2000) Plaidoyer pour l'inclusion socioéconomique, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada, Disponible à l'adresse <http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/les-regions/atlantique/pdf/socio.pdf>
- Hall, B. (1992). « From margins to center? The development and purpose of participatory research » dans *The American Sociologist*, (26:1).
- Hawe, P. et A. Shiell. (2000). « Social capital and health promotion: A review » dans *Social Science and Medicine* (51), pp. 871-885.
- Helgason, Wayne. (2002). « Aboriginal People: Inclusion-Why Not? » dans *Canadian Housing* 19:1.
- Helliwell, John. (2002). *Globalization and Well-Being*. Vancouver : UBC Press.

- Hunter, Heather. (2000). « In the Face of Poverty: What A Community School Can Do » dans Silver, Jim, Ed. *Solutions That Work: Fighting Poverty in Winnipeg*. Winnipeg : CCPA and Fernwood Publishing.
- Hutchinson, M. Anthony et Peter Dunn. (aucune date). « Towards a Trans-national Framework of Social Inclusion: Using Indicators and Indexes to Inform Accountability. » Document disponible auprès de l'université York et le Robarts Centre for Canadian Studies.
- Hutchinson, M. Anthony et L. William Lee. *Exploring Social Inclusion in Practice: Perspectives from the Field*.
- Istvanffy, Nick. (2003). « Excluding Experiences » dans *Children and Youth - SPARC BC Newsletter* (20:1), Vancouver, pp. 5-6. Disponible à l'adresse : http://www.sparc.bc.ca/sparcnews/sparcnews_archive/excluding_experiences.pdf
- Jackson, Andrew. (2000). « Why We Don't Have to Choose between Social Justice and Economic Growth: The myth of the equity/efficiency trade-off. » Ottawa : Conseil canadien de développement social. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/pubs/2000/equity/index.htm>
- Jackson, Andrew. (2001). « Social Inclusion/Exclusion of Canadian Children » dans *Horizons* (4:1). Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, février, pp. 4-5.
- Klasen, Stephan. (1998). « Social Exclusion and Children in OECD Countries: Some Conceptual Issues. » OCDE : Centre for Educational Research and Innovation. Disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/20/19/1856923.pdf>
- Kretzmann, John P. et John L. McKnight. (1993). *Building Communities from the Inside Out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*. Evanston, IL : Institute for Policy Research.
- Kubisch, Anne C. (1996). « Comprehensive Community Initiatives: Lessons in Neighbourhood Transformation » dans *Shelterforce*, janvier/février. Disponible à l'adresse : <http://www.nhi.org/online/issues/85/compcominit.html>
- Kubisch, Anne C., Patricia Auspos, et al. (2002). *Voices from the Field II: Reflections on Comprehensive Community Change*. The Aspen Institute, Roundtable on Comprehensive Community Initiatives for Children and Families. Disponible à l'adresse : <http://www.aspeninstitute.org/index.asp?downloadid=114>
- Kubisch, Anne C, Carol H. Weiss, Lisbeth B. Schorr et James P. Connell. (1995). *New Approaches to Evaluating Communities Initiatives, Vol. 1: Concepts, Methods, and Contexts*. Aspen Institute. Disponible à l'adresse : <http://www.aspeninstitute.org/Programt3.asp?bid=1270>
- Kunz, Jean Lock. (2003). « Where is Platform 9 3/4? Understanding Income Security and Social Exclusion. » Document élaboré pour : What do we Know and Where do we Go? Conférence commanditée par le Conseil canadien de développement social et Développement des ressources humaines Canada, 27-28 mars. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/kunz.pdf>

- Labonté, Ronald. (1997). « Community, community development, and the forming of authentic partnerships: Some critical reflections » dans Meredith Minkler (ed.), *Community Organizing and Community Building for Health*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press, pp. 88-102.
- Lachance, Éline, Kathryn Church, Eric Shragge et Jean-Marc Fontan. (1999). « Appropriating Evaluation: A Guide to Critically Examining Our Practice ».
- Lazar, Avrim. (2001). « Strengthening Canada's Social Commons » dans *Horizons* (4:1). Ottawa : Projet de recherche sur les politiques, février, pp. 10-11.
- Levitas, Ruth. (2003). « The Idea of Social Inclusion. » Document élaboré pour : What do we Know and Where do we Go? Conférence commanditée par le Conseil canadien sur le développement social et Développement des ressources humaines Canada, 27-28 mars. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/rlevitas.htm>
- Lewis, Mike. (2004). « Common Ground. CED and the Social Economy -- Sorting out the Basics » dans *Making Waves* (15:1). Port Alberni, BC : Canadian Centre for Community Renewal, pp. 7-11. Disponible à l'adresse : <http://www.cedworks.com/files/pdf/papers/MW150107.pdf>
- Lewis, Mike et Sandy Lockhart. (1999). *Community Economic Development in the High Arctic: Progress and Prospects. A Documentary Review*. Port Alberni, BC : Centre for Community Enterprise.
- Lewis, Mike et Stewart Perry. (1994). *Reinventing the Local Economy: What Ten Canadian Initiatives Can Teach Us About Building Creative, Inclusive, Sustainable Communities*. Port Alberni, BC : Centre for Community Enterprise.
- Loxley, John. (2000). « Aboriginal Economic Development in Winnipeg » dans Silver, Jim, Ed. *Solutions That Work: Fighting Poverty in Winnipeg*. Winnipeg : CCPA and Fernwood Publishing.
- MacDonald, Sue-Ann. « Left 'Out in the Cold': The 'Socially-Excluded' Homeless in Canada. » Ottawa : Conseil canadien de développement social.
- MacNeil, T. (1997). « Assessing the gap between community development practice and regional development policy. » In B. Wharf & M. Clague, Eds., *Community organizing: Canadian experiences*. Toronto : Oxford University Press. pp. 149-163.
- MacSween, Rankin et Jean MacPhee. (1996). « New Dawn Enterprises & The Quest for Affordable Housing (I) » in *Making Waves*, (7:3), pp. 9-11.
- MacSween, Rankin. (1997). « New Dawn's Quest for Affordable Housing (II): The Critical Role of Partners » dans *Making Waves*, (8:1), pp. 4-6.
- MacSween, Rankin. (1997). « New Dawn Enterprises (III): Cape Breton's famous CDC heeds the call to evolution » dans *Making Waves*, (8:3), pp. 16-17.
- Maguire, P. (2001). « Uneven ground: Feminisms and action research » dans Reason, P. et H. Bradbury, Eds., *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*. New York : Sage.
- Maguire, P. (1987). *Doing participatory research: A feminist approach*. Amherst, MA : Center for International Education.

- Marmur, Dow. (2002). « Ethical Reflections on Social Inclusion. » Toronto: Laidlaw Foundation. Disponible à l'adresse : http://www.laidlawfdn.org/page_1069.cfm
- McKnight, John L. (1995). *The Careless Society: Community and Its Counterfeits*. Institute for Policy Research, Northwestern University.
- McKnight, John L. et John P. Kretzmann. (1993). *Building Communities from the Inside Out: A Path Toward Finding and Mobilizing a Community's Assets*. Institute for Policy Research, Northwestern University.
- Narayan, D. et M.F. Cassidy. (2001). « A dimensional approach to measuring social capital: Development and validation of a social capital inventory » dans *Current Sociology*, (49:2), pp. 59-102.
- Ninacs, William. (2003). « Community-based Poverty Reduction: The Quebec Experience. » Ottawa : Caledon Institute of Social Policy. Disponible à l'adresse : <http://www.caledoninst.org>
- Novick, M. (2001). « Social Inclusion: The Foundation of a National Policy Agenda. » Document présenté à l'événement CCSD/Laidlaw Foundation Conference on Social Inclusion, 8-9 novembre. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/mn.htm>
- Ontario Ministry of Health and Long Term Care, 2nd edition. (2003). *Communities and Local Government: Working Together*. A Resource Manual for the Ontario Healthy Communities Coalition.
- Organization for Economic Co-operation and Development. (2002). *LEED: Local Economic and Employment Development*. 20th Anniversary Publication.
- Park, P. (2001). « Knowledge and participatory research » dans Reason, P. et H. Bradbury, Eds., *Handbook of action research: Participative inquiry and practice*. New York : Sage.
- Park, P. (1993). « What is participatory research? » dans Park et al., Eds., *Voices of change: Participatory research in the United States and Canada*. Westport, CT : Bergin and Garvey.
- Paxton, P. (1999). « Is social capital declining in the United States? A multiple indicator assessment » dans *American Journal of Sociology* (105:1), pp. 88-127.
- Piachaud, David. (2002). « Capital and the determinants of poverty and social exclusion. » London: Centre for Analysis of Social Exclusion, London School of Economics. Disponible à l'adresse : <http://sticerd.lse.ac.uk/dps/case/cp/CASEpaper60.pdf>
- Percy-Smith, J., Ed. (2000). *Policy Responses to Social Exclusion: Towards Inclusion?* Buckingham, UK : Open University Press.
- Perry, S., Ed. (2000). *Tools and technology for community recovery and renewal*. Port Alberni, BC : Centre for Community Enterprise.
- Perry, Stewart E. (2001). The Challenge in Designing Government Programs for CED. *Making Waves*, (12:4), pp. 5-8.
- Putnam, R. (2001). « Social capital: Measurement and consequences » dans *ISUMA: Canadian Journal of Policy Research*, (2:1), pp. 41-51.
- Putnam, R. (1995). « Bowling alone: America's declining social capital » dans *Journal of Democracy*, (6:1), pp. 65-78.

- Raphael, Dennis. (2004). « Social Exclusion and Health. » Social Determinants of Health Listserv Bulletin No. 3, 9 février. Disponible à l'adresse : <http://quartz.atkinson.yorku.ca/quickplace/draphael/main.nsf>
- Raphael, Dennis. (1999). « From Increasing Poverty to Social Disintegration: Economic Inequality and the Future Health of Canada. » Conférence donnée dans le cadre de la série : Philosophy and Contemporary Thought. University of Toronto, School of Continuing Studies. Disponible à l'adresse : <http://www.utoronto.ca/qol/IHpaper2.PDF>
- Rubenson, K. (2002). « Lifelong learning for all: Challenges and limitations of public policy. » Dans S. Mojab & W. McQueen, Eds., *Canadian association for the study of adult education annual conference: Adult education and the contested terrain* (pp. 242-248). Toronto : Ontario Institute for Studies in Education/University of Toronto.
- Saloojee, Anver. (2003). « Social Inclusion, Anti-Racism and Democratic Citizenship. » Toronto : The Laidlaw Foundation. Disponible à l'adresse : <http://www.laidlawfdn.org/files/children/saloojee.pdf>
- Saloojee, Anver. (2001). « Social inclusion, citizenship and diversity. » Document présenté dans le cadre de l'événement CCSD/Laidlaw Foundation Conference on Social Inclusion, 8-9 novembre. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/as.htm>
- Sampson, R.J. (1999). « What 'Community' Supplies » dans R. Ferguson et B. Dicken, Eds. *Urban Problems and Community Development*. Washington, DC : Brookings Institution Press.
- Santé Canada. (2001). Le modèle de promotion de la santé de la population : éléments clés et mesures qui caractérisent une approche axée sur la santé de la population. Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Direction de la politique stratégique, Ottawa. Disponible à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/ddsp/pdf/discussion_fr.pdf
- Savoie, Donald. (2000). « Le développement économique communautaire au Canada atlantique : illusions ou panacée? » Monographie, Collection Maritimes. Moncton : Institut canadien de recherche sur le développement régional. Disponible à l'adresse : <http://www.acoa.ca/f/library/reports/communaute-fr.pdf>
- Schacter, Mark. (2002). « What Will Be, Will Be: The Challenge of Applying Results-Based Thinking to Policy. » Ottawa : Institut sur la gouvernance. Disponible à l'adresse : <http://www.iog.ca/publications/resultsandpolicy.pdf>
- Schorr, Lisbeth. (1997). *Common Purpose: Strengthening Families and Neighborhoods to Rebuild America*. New York : Anchor Books.
- Schugurensky, D. (1998). « The legacy of Paulo Freire: A critical review of his contributions » dans *Convergence*, (31:1/2), pp. 17-29.
- Sen, Amartya. (1992). *Inequality Reexamined*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Sen, Amartya. (2000). *Development as Freedom*. New York : Anchor Books
- Sen, Amartya. (1992). *Repenser l'inégalité*. Paris, Le Seuil, 2000

- Serageldin, Ismael. (1999). « Poverty and Inclusion: Reflections on a Social Agenda for the New Millenium. » Présentation dans le cadre de l'événement Villa Borsig Workshop Series - Inclusion, Justice and Poverty Reduction. Deutsche Stiftung fur internationale Entwicklung. Disponible à l'adresse : <http://www.dse.de/ef/poverty/serageld.htm>
- Shookner, Malcolm. (2002). « Une optique d'inclusion : cahier d'exercices pour un regard sur l'exclusion et l'inclusion socio-économiques », Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada. Disponible à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/les-regions/atlantique/pdf/inclusion_lens-F.pdf
- Shragge, Eric et Marie Lacroix. (2003). « Community Capacity Building and Leadership at the Grassroots ». Montréal : École de service social (Université de Montréal) et School of Community and Public Affairs (Université Concordia).
- Silver, Jim. (2000a). « Persistent Poverty in Canada » dans Silver, Jim, Ed. *Solutions That Work: Fighting Poverty in Winnipeg*. Winnipeg : CCPA et Fernwood Publishing.
- Silver, Jim. (2000b). « Solutions that Work: Fighting Poverty in Winnipeg's Inner City » dans Silver, Jim, Ed. *Solutions That Work: Fighting Poverty in Winnipeg*. Winnipeg : CCPA et Fernwood Publishing.
- Smith, N., L. Baugh et D. Thompson. (2001). « Shaking out the cobwebs: Insights in to community capacity and its relation to health outcomes » dans *Community Development Journal*, (36:1), pp. 30-41.
- Smith, S. et al. (1997). *Nurtured by knowledge: Learning to do participatory action-research*. Ottawa : IDRC.
- Social Exclusion Unit. (2001). « Preventing Social Exclusion ». Londres : Government of the United Kingdom. Disponible à l'adresse : <http://www.socialexclusionunit.gov.uk/publications/reports/html/pse/pse.pdf>
- Stone, W. (2001). « Measuring social capital. » Australian Institute of Family Studies, Research Paper No. 24. Disponible à l'adresse : <http://www.aifs.gov.au/institute/pubs/stone.html>
- Thomas Bernard, Wanda. (2001). « Beyond inclusion: Diversity in women's health research. » Disponible à l'adresse : <http://www.acewh.dal.ca/inclusion-bernard.htm>
- Torjman, Sherri et Eric Leviten-Reid. (2003a). « Innovation and CED: What They Can Learn From Each Other. » Ottawa : Caledon Institute of Social Policy et PATDEC. Disponible à l'adresse : <http://www.caledoninst.org>
- Torjman, Sherri et Eric Leviten-Reid. (2003b). « Comprehensive Community Initiatives. » Ottawa : Caledon Institute of Social Policy. Disponible à l'adresse : <http://www.caledoninst.org>
- Toronto Enterprise Fund. (2004). « Report 10: Participant Outcomes » dans *The Business of Inclusion, Section 2: Participant Learning*. Recherche et rédaction par Eko Nomos Experts-conseils en évaluation de programmes (Mary Ferguson et Janet Murray) - www.ekonomos.com. Toronto : The United Way of Greater Toronto. Disponible à l'adresse : <http://www.torontoenterprisefund.ca> ou <http://action.web.ca/home/uwgt/reports.shtml?x=55505>

- Townsend, Peter. (1979). *Poverty in the United Kingdom, a Survey of Household Resources and Standards of Living*. Londres : Penguin Books et Allen Lane tels que cités dans « Social Exclusion and Health. » SDOH-Listserv Bulletin No. 3, 9 février 2004, disponible à l'adresse : <http://quartz.Atkinson.yorku.ca/QuickPlace/draphael/Main.nsf>
- Programme des Nations Unies pour le développement. (1998). *Human Development Report*, tel que cité dans. « La pauvreté : exclusion sociale et économique » de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, région de l'Atlantique, Santé Canada. Disponible à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/les-regions/atlantique/travail/c_1.html
- University of Kansas. (2002). « Community toolbox: Bringing solutions to light. » Disponible à l'adresse : <http://ctb.ukans.edu>
- Voyer, Jean-Pierre. (2003). « The Pre-Conditions for a Constructive Social Inclusion Research Agenda. » Document élaboré pour : What do we Know and Where do we Go? Conférence commanditée par le Conseil canadien sur le développement social et Développement des ressources humaines Canada, 27-28 mars. Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/voyer.pdf>
- Wainwright, Sue. (1999). « Anti-Poverty Strategies: Work with Children and Families » dans *British Journal of Social Work*, (29), pp. 477-483.
- Warren, M.R., J.P. Thompson et S. Saegert. (1999). « Social capital and poor communities: A framework for analysis. » Ford Foundation Conference: Social Capital in Poor Communities: Building and Utilizing Social Assets to Combat Poverty.
- Warner, M. (1999). « Social capital construction and the role of the local state » dans *Rural Sociology*, (64:3), pp. 373-393.
- Wilkinson, Richard et Michael Marmot, Eds. (2003). « The Solid Facts: Social Determinants of Health. » 2^e édition. Copenhagen : World Health Organization's Regional Office for Europe. Disponible à l'adresse : <http://www.who.dk/document/e81384.pdf>
- Williams, C.C. et J. Windebank. (2000). « Beyond social inclusion through employment: Harnessing mutual aid as a complementary social inclusion policy » dans *Policy and Politics*, (29:1), pp. 15-28.
- Williams, Fiona. (1998). « Agency and Structure Revisited: Rethinking Poverty and Social Exclusion » dans *Social Exclusion and Social Work: Issues of Theory, Policy and Practice*, pp.13-25. Londres : Russell House Printing.
- Williams, Susan. (2000). « Social Inclusion: On the Path to Social Development in Newfoundland and Labrador ». Centre d'excellence pour la santé des femmes - région de l'Atlantique. Policy Discussion Series Paper No. 6, janvier. Disponible à l'adresse : <http://www.acewh.dal.ca/eng/reports/Nflde.pdf>
- Willms, J. D. (2001). « Three hypotheses about community effects on social outcomes » dans *Isuma: Canadian Journal of Policy Research*, (2:1), pp. 53-62.
- Woolcock Michael (2001) *Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques*. Disponible à l'adresse : http://www.isuma.net/v02n01/woolcock/woolcock_f.shtml
- World Bank. (2000). « New paths to social development: community and global networks in action ». Disponible à l'adresse : <http://econ.worldbank.org/wdr>

Yale Center for Environmental Law and Policy (Yale University) et Center for International Earth Science Information Network (Columbia University). (2002). Pilot Environmental Performance Index. An Initiative of the Global Leaders of Tomorrow Environment Task Force, World Economic Forum. Réunion annuelle. Disponible à l'adresse : <http://www.ciesin.columbia.edu/indicators/ESI>

Yalnizian, Armine. (2000). « Canada's Great Divide: The Politics of the growing gap between rich and poor in the 1990s. » Toronto : Centre for Social Justice.